



RAPPORT DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'OFFICE DE SECOURS  
ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE  
PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Additif

Situation financière de l'UNRWA en 1996 et 1997  
et projet de budget pour 1998-1999

TABLE DES MATIÈRES

| <u>Chapitre</u>  | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|--|--------------------|-------------|
| I. RÉSUMÉ DIRECTIF . . . . .   | 1 - 14             | 2           |
| II. INTRODUCTION . . . . .   | 15 - 19            | 7           |
| III. SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE . . . . .   | 20 - 29            | 8           |
| IV. RENSEIGNEMENTS DE BASE CONCERNANT LE BUDGET DE<br>L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 . . . . . | 30 - 41            | 10          |
| V. LE BUDGET DE 1998-1999 . . . . .  | 42 - 44            | 13          |
| VI. LES PROGRAMMES DE L'UNRWA . . . . .  | 45 - 218           | 14          |
| A. Programme d'éducation . . . . .   | 45 - 91            | 14          |
| B. Programme de santé . . . . .  | 92 - 175           | 29          |
| C. Programme de secours et de services sociaux . . . . .                                     | 176 - 218          | 44          |
| VII. SERVICES OPÉRATIONNELS . . . . .  | 219 - 234          | 54          |
| VIII. SERVICES COMMUNS . . . . .   | 235 - 247          | 58          |

Annexes

|  |    |
|--|----|
| I. BUDGET DU FONDS GÉNÉRAL 1998-1999 . . . . .     | 62 |
| II. EFFECTIFS DU PERSONNEL INTERNATIONAL . . . . . | 64 |



## I. RÉSUMÉ DIRECTIF

1. Le présent additif au rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) contient le budget de l'UNRWA pour l'exercice biennal 1998-1999, structuré en fonction des programmes de l'Office. Après adoption par l'Assemblée générale, le budget biennal sera publié en tant que budget opérationnel de l'Office pour l'allocation des fonds en 1998-1999.

2. Les activités de l'UNRWA consistent essentiellement à fournir un appui à plus de 3,4 millions de réfugiés de Palestine qui se trouvent en Jordanie, au Liban, dans la République arabe syrienne, ainsi que sur la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza. L'UNRWA emploie un personnel d'environ 22 000 personnes, presque toutes recrutées localement, dont les principales fonctions se situent dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services de secours et services sociaux. L'UNRWA est un Office qui mène lui-même ses activités et ses projets.

3. Les activités de l'UNRWA sont financées presque exclusivement par des contributions volontaires. Une assistance directe aux réfugiés de Palestine est également fournie par les gouvernements des pays d'accueil dans la zone d'activité. Les réfugiés de Palestine eux-mêmes participent également aux frais, soit au moyen de paiements d'appoint, soit sous forme de travail fourni bénévolement, soit encore par d'autres apports communautaires.

4. Le présent rapport porte essentiellement sur le budget ordinaire, appelé Fonds général, dont ne relèvent pas les importantes activités extra-budgétaires de l'Office.

5. L'UNRWA reçoit non seulement des contributions en espèces, mais aussi des dons en nature, au titre de ses programmes ordinaires.

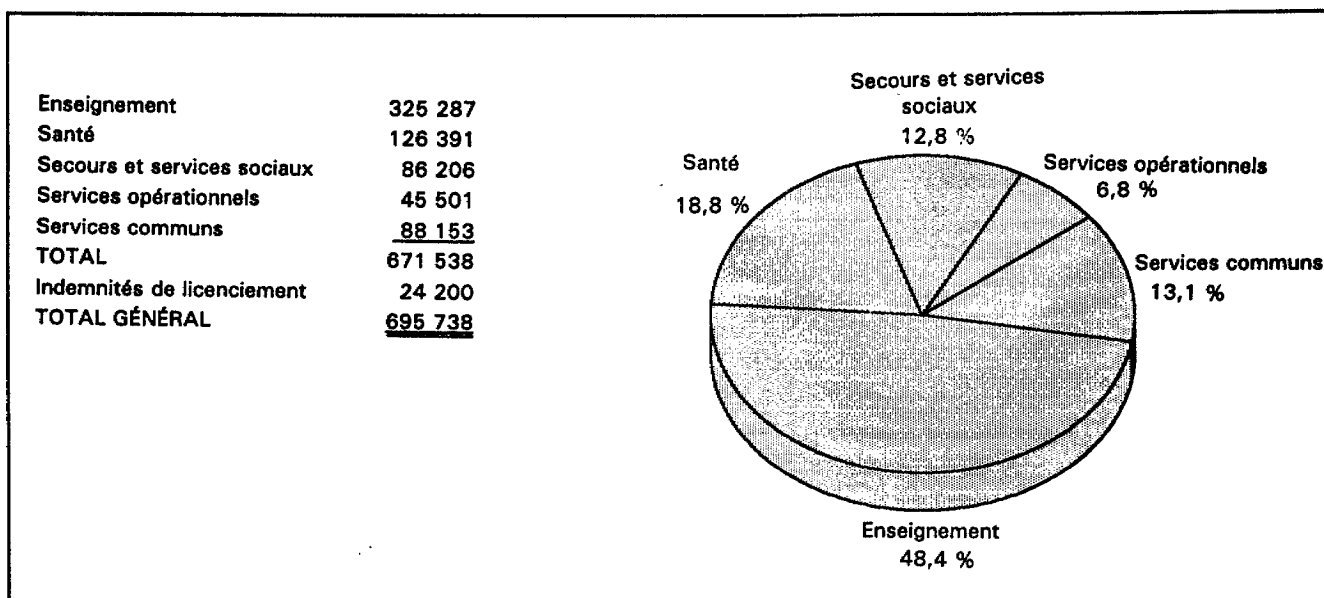
6. Le budget de 1998-1999 se situe à un niveau généralement similaire à celui du précédent budget biennal. Le montant total du budget de l'Office à imputer sur le Fonds général pour l'exercice biennal 1998-1999 est de 695,7 millions de dollars (636,2 millions en espèces et 59,5 millions en nature), tandis que le budget biennal approuvé pour 1996-1997 se chiffrait à 692 millions de dollars. En pratique, cela représente une croissance zéro du budget, malgré l'inflation et l'augmentation de la demande de services entraînée par l'accroissement naturel de la population de réfugiés.

7. La figure 1 ci-après indique les prévisions budgétaires de l'Office pour 1998-1999, par programme.

Figure 1

Budget de 1998-1999 par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

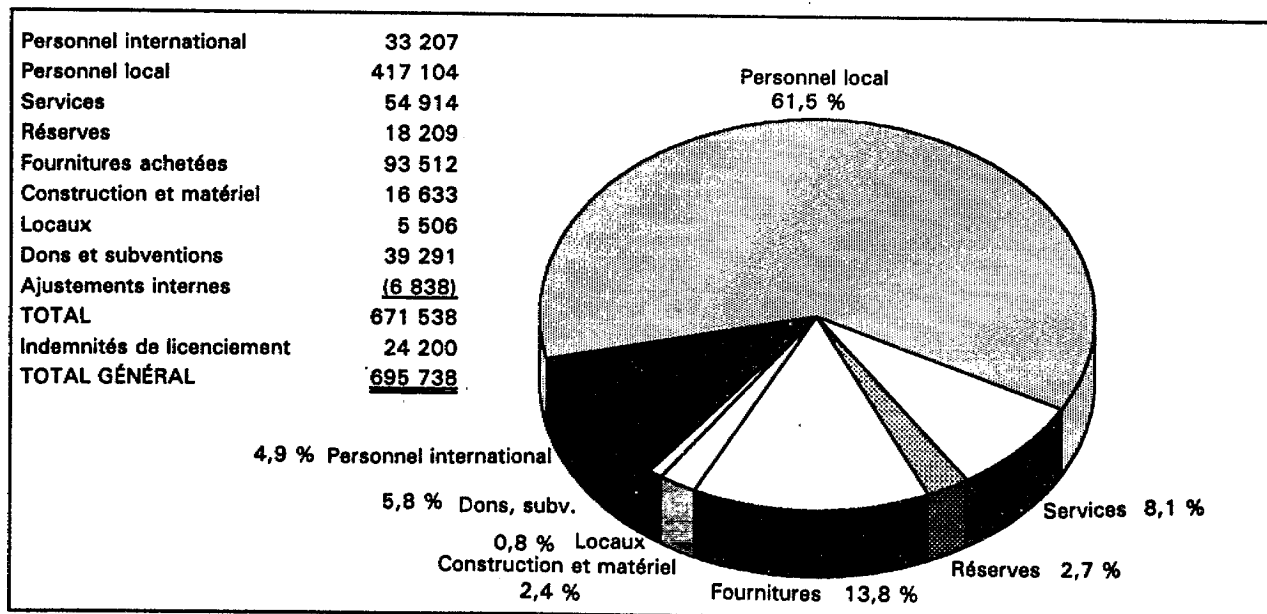


8. La figure 2 indique le projet de budget de l'Office pour 1998-1999, par catégorie de dépenses.

Figure 2

Budget 1998-1999 par catégorie de dépenses

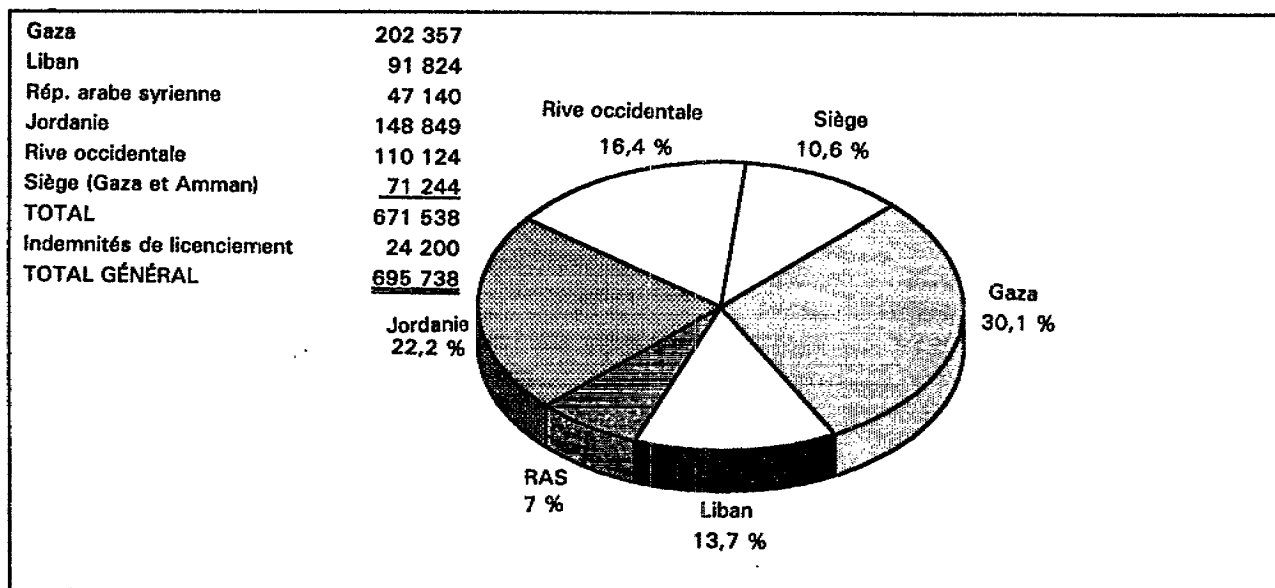
(En milliers de dollars des États-Unis)



9. Les dépenses de personnel constituent la partie la plus importante du budget opérationnel (66,4%). Il y a lieu de noter que la majorité des membres du personnel est affectée directement à l'exécution des programmes (médecins, personnel infirmier, enseignants, préposés à l'assainissement, par exemple).

10. La figure 3 ci-après indique le projet de budget de l'Office pour 1998-1999, par zone d'activité.

**Figure 3**  
Budget de 1998-1999 par zone d'activité  
(En milliers de dollars des États-Unis)



11. L'Office inclut dans son budget biennal de 1998-1999 une provision de 24,2 millions de dollars au titre des indemnités de licenciement concernant 22 000 membres du personnel local. Cette provision a été demandée en 1995 par les principaux donateurs et par les gouvernements des pays d'accueil.

12. Indépendamment des opérations financées par le budget ordinaire de l'UNRWA, l'Office continue d'exécuter le Programme de mise en oeuvre de la paix. Il a reçu des contributions et des annonces de contributions à ce programme pour un montant total de 215 millions de dollars, dont 95 millions, en valeur, devraient être utilisés pour l'exécution du programme en 1998-1999.

13. L'Office a également mené à bien, avec des fonds spécifiques fournis par des donateurs, la construction d'un hôpital général de 232 lits dans la bande de Gaza (l'Hôpital européen de Gaza), pour un coût total de 56,8 millions de dollars.

14. L'Office se pose deux grandes questions : premièrement, le total des contributions reçues suffira-t-il pour couvrir les dépenses inscrites au budget, et deuxièmement, la situation de trésorerie va-t-elle s'améliorer?



| PROGRAMME   | GAZA    |         |           | LIBAN  |        |           | REP. ARABE SYRIENNE |        |           | JORDANIE |        |           | RIVE OCCIDENTALE |        |           | SEJEG  |        |           | TOTAL   |         |           |       |
|---|---------|---------|-----------|--------|--------|-----------|---------------------|--------|-----------|----------|--------|-----------|------------------|--------|-----------|--------|--------|-----------|---------|---------|-----------|-------|
|   | 1998    | 1999    | 1998-1999 | 1998   | 1999   | 1998-1999 | 1998                | 1999   | 1998-1999 | 1998     | 1999   | 1998-1999 | 1998             | 1999   | 1998-1999 | 1998   | 1999   | 1998-1999 | 1998    | 1999    | 1998-1999 |       |
| <b>SERVICES SOCIAUX</b>                                   | 25      | 25      | 50        | 0      | 0      | 0         | 0                   | 0      | 0         | 0        | 0      | 0         | 20               | 20     | 40        | 0      | 0      | 40        | 0       | 48      | 45        | 90    |
| DEVELOPPEMENT COMMUNICATIF                                | 470     | 466     | 936       | 93     | 92     | 185       | 18                  | 18     | 36        | 58       | 116    | 58        | 88               | 87     | 175       | 0      | 0      | 175       | 0       | 727     | 721       | 1 448 |
| PROGRAMME POUR HANDICAPES                                 | 67      | 64      | 131       | 6      | 6      | 12        | 4                   | 6      | 10        | 10       | 0      | 0         | 41               | 46     | 87        | 0      | 0      | 87        | 0       | 118     | 122       | 240   |
| PARTICIPATION FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT                  | 95      | 69      | 164       | 84     | 80     | 164       | 44                  | 41     | 85        | 144      | 289    | 193       | 204              | 397    | 0         | 0      | 0      | 0         | 560     | 539     | 1 099     |       |
| ATTENUATION DE LA PAUVRETE                                | 601     | 558     | 1 159     | 182    | 184    | 366       | 98                  | 104    | 202       | 272      | 544    | 458       | 908              | 450    | 0         | 0      | 0      | 0         | 1 611   | 1 568   | 3 179     |       |
| AUTRES INITIATIVES  | 41      | 38      | 79        | 0      | 0      | 0         | 0                   | 0      | 0         | 0        | 0      | 0         | 0                | 0      | 0         | 0      | 0      | 0         | 0       | 41      | 38        | 79    |
| <b>TOTAL SERVICES SOCIAUX</b>                             | 1 299   | 1 220   | 2 519     | 365    | 362    | 727       | 164                 | 169    | 333       | 474      | 949    | 800       | 807              | 1 607  | 0         | 0      | 0      | 0         | 3 102   | 3 033   | 6 135     |       |
| <b>TOTAL PROGRAMME DE SECOURS ET DE SERVICES SOCIAUX</b>  | 15 240  | 15 617  | 30 857    | 7 577  | 7 790  | 15 367    | 4 591               | 4 738  | 9 323     | 7 540    | 15 418 | 6 525     | 7 146            | 14 071 | 648       | 516    | 1 164  | 42 621    | 43 585  | 86 206  |           |       |
| <b>SERVICES OPERATIONNELS</b>                             |         |         |           |        |        |           |                     |        |           |          |        |           |                  |        |           |        |        |           |         |         |           |       |
| <b>SERVICES D'APPROVISIONNEMENT ET DE TRANSPORT</b>       |         |         |           |        |        |           |                     |        |           |          |        |           |                  |        |           |        |        |           |         |         |           |       |
| ACHAT DES FOURNITURES A STOCKER                           | 462     | 460     | 922       | 312    | 321    | 633       | 125                 | 123    | 248       | 308      | 313    | 621       | 485              | 489    | 974       | 203    | 213    | 416       | 1 895   | 1 919   | 3 814     |       |
| ENTREPOSAGE DES FOURNITURES                               | 14      | 6       | 20        | 9      | 6      | 15        | 3                   | 1      | 4         | 3        | 3      | 6         | 5                | 3      | 8         | 18     | 18     | 36        | 52      | 37      | 89        |       |
| ENTRETIEN DES GENERATEURS ET DES POMPES                   | 360     | 360     | 720       | 187    | 185    | 372       | 83                  | 81     | 164       | 142      | 139    | 281       | 264              | 260    | 524       | 0      | 0      | 0         | 1 036   | 1 035   | 2 061     |       |
| TRANSPORT DE VEHICULES                                    | 1 079   | 1 099   | 2 178     | 641    | 642    | 1 283     | 284                 | 277    | 561       | 396      | 401    | 797       | 527              | 545    | 1 072     | 1 974  | 1 978  | 3 952     | 4 901   | 4 942   | 9 843     |       |
| TRANSPORT DE PASSAGERS                                    | 405     | 402     | 807       | 336    | 339    | 675       | 279                 | 280    | 559       | 240      | 250    | 490       | 347              | 364    | 711       | 508    | 509    | 1 017     | 1 115   | 2 144   | 4 259     |       |
| OPERATIONS PORTUAIRES                                     | 723     | 796     | 1 519     | 108    | 104    | 212       | 179                 | 188    | 367       | 86       | 88     | 173       | 358              | 407    | 765       | 0      | 0      | 0         | 1 453   | 1 563   | 3 036     |       |
| ADMINISTRATION  | 394     | 406     | 800       | 339    | 352    | 691       | 196                 | 199    | 395       | 323      | 314    | 637       | 490              | 509    | 999       | 740    | 688    | 1 438     | 2 482   | 2 478   | 4 960     |       |
| <b>TOTAL SERVICES D'APPROVISIONNEMENT ET DE TRANSPORT</b> | 3 437   | 3 529   | 6 966     | 1 932  | 1 940  | 3 881     | 1 149               | 1 149  | 2 298     | 1 497    | 1 508  | 3 005     | 2 476            | 2 577  | 5 053     | 3 705  | 3 685  | 7 390     | 14 196  | 14 397  | 28 593    |       |
| <b>SERVICES D'ARCHITECTURE ET DE GENIE CIVIL</b>          | 2 755   | 2 683   | 5 438     | 1 194  | 1 208  | 2 402     | 684                 | 680    | 1 364     | 1 699    | 1 702  | 3 401     | 1 502            | 1 596  | 3 098     | 636    | 569    | 1 206     | 8 470   | 8 438   | 16 908    |       |
| <b>TOTAL SERVICES OPERATIONNELS</b>                       | 6 192   | 6 212   | 12 404    | 3 126  | 3 157  | 6 283     | 1 833               | 1 829  | 3 662     | 3 196    | 3 210  | 6 406     | 3 978            | 4 173  | 8 151     | 4 341  | 4 254  | 8 595     | 22 666  | 22 835  | 45 501    |       |
| <b>SERVICES COMMUNS</b>                                   |         |         |           |        |        |           |                     |        |           |          |        |           |                  |        |           |        |        |           |         |         |           |       |
| <b>DIRECTION GENERALE</b>                                 | 2 027   | 2 865   | 4 892     | 1 788  | 2 118  | 3 906     | 756                 | 1 022  | 1 778     | 1 286    | 1 780  | 3 066     | 2 377            | 3 161  | 5 538     | 6 253  | 6 379  | 12 632    | 14 487  | 17 325  | 31 812    |       |
| <b>ADMINISTRATION</b>                                     | 1 950   | 1 807   | 3 757     | 1 273  | 1 212  | 2 485     | 592                 | 579    | 1 165     | 1 246    | 1 169  | 2 415     | 1 905            | 1 854  | 3 759     | 21 161 | 21 599 | 42 760    | 28 127  | 28 214  | 66 341    |       |
| <b>TOTAL SERVICES COMMUNS</b>                             | 3 977   | 4 672   | 8 649     | 3 061  | 3 330  | 6 391     | 1 348               | 1 595  | 2 943     | 2 532    | 2 949  | 5 481     | 4 282            | 5 015  | 9 297     | 27 414 | 27 978 | 55 392    | 42 614  | 45 539  | 88 153    |       |
| <b>TOTAL FOND GENERAL</b>                                 | 98 859  | 103 498 | 202 357   | 45 261 | 46 563 | 91 824    | 23 275              | 23 865 | 47 140    | 73 812   | 75 057 | 148 849   | 54 042           | 56 082 | 110 124   | 35 656 | 35 668 | 71 244    | 330 805 | 340 733 | 671 538   |       |
| <b>BENEFICIAIRES DE L'INCLINEMENT</b>                     | 3 660   | 3 660   | 7 320     | 1 729  | 1 729  | 3 458     | 724                 | 724    | 1 448     | 3 630    | 3 630  | 7 260     | 2 140            | 2 140  | 4 280     | 217    | 217    | 434       | 12 100  | 12 100  | 24 200    |       |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                      | 102 519 | 107 158 | 209 677   | 46 990 | 48 292 | 95 282    | 23 999              | 24 589 | 48 588    | 77 442   | 78 687 | 156 109   | 56 182           | 58 222 | 114 404   | 35 773 | 35 905 | 71 678    | 342 905 | 352 833 | 695 738   |       |

## II. INTRODUCTION

15. L'Office a adopté un nouveau procédé et un nouveau mode de présentation dans la préparation du budget biennal de 1998-1999. L'ancienne formule, qui était basée sur la classification des dépenses par ligne budgétaire, est remplacée par une ventilation des dépenses selon le programme. Ces modifications ont été apportées de manière à pouvoir améliorer le processus d'analyse des besoins liés aux programmes et des besoins opérationnels, examiner les priorités et répartir les dépenses estimatives entre les différentes activités.

16. En faisant participer davantage à la préparation du budget les départements chargés des différents programmes, l'Office cherche à faire ressortir clairement les liens qui existent entre les objectifs des services fournis par l'UNRWA et ses programmes, ainsi qu'entre les programmes et les ressources nécessaires pour les financer.

17. Il faut espérer que la communauté internationale, qui charge l'UNRWA d'aider un nombre croissant de réfugiés, sera en mesure d'évaluer leurs besoins, ainsi que le type et le volume de services nécessaires pour répondre aux besoins de ces réfugiés en matière d'éducation, de santé, de secours et de services sociaux, et de fournir des fonds en conséquence. L'UNRWA peut évaluer la situation et préparer des budgets-programmes basés sur ces besoins, mais il ne peut assurer des services que dans la mesure où la communauté internationale lui procure les moyens financiers indispensables à cette fin.

18. Les mesures d'austérité décidées entre 1993 et 1997 et les réductions directes effectuées dans les derniers mois de 1997 ont ramené le volume et la qualité des services de l'UNRWA à un niveau inférieur à celui que la communauté internationale a financé au cours des précédentes décennies. C'est pourquoi, après une restructuration de la gestion et l'adoption de nouveaux procédés par l'Office, et après un budget 1997 qui est le plus bas par réfugié depuis 1991 alors que le nombre de réfugiés palestiniens a augmenté de 36 % pendant la même période, il est indispensable que l'UNRWA redevienne financièrement viable et qu'il se retrouve en mesure d'assurer des services d'un niveau et d'une qualité qui permettent de traduire dans les faits la raison d'être des programmes de l'UNRWA.

19. C'est dans le respect de ces principes que le projet de budget pour 1998-1999 a été préparé. Il est fondé sur une croissance zéro, qui a été partout où cela était possible la base de l'approche utilisée.

### III. SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

20. L'UNRWA se trouve dans une situation financière très précaire. Au fil des années l'Office a dû puiser dans son fonds de roulement pour combler les déficits annuels. Cela n'est plus possible. Malgré d'importantes réductions de dépenses par rapport au budget approuvé pour l'exercice biennal 1996-1997, l'Office se trouve confronté à un déficit de quelque 20 millions de dollars, pour les deux années, au titre de ses activités ordinaires. La principale raison de ce déficit est que les contributions versées en espèces à l'Office ne sont pas suffisantes pour financer les dépenses en espèces découlant de ses programmes ordinaires.

21. Les réductions opérées au cours de l'exercice biennal 1996-1997 par rapport au budget approuvé s'établissent comme suit (en millions de dollars des États-Unis) :

#### Réductions directes liées aux programmes

|  |      |
|--|------|
| Réduction du programme d'éducation                       | 30,6 |
| Réduction du programme de santé                          | 20,1 |
| Réduction du programme de secours et de services sociaux | 21,5 |
| Total partiel  | 72,2 |

#### Réductions indirectes liées aux programmes

|   |       |
|---|-------|
| Élimination du fonds d'indemnités de licenciement | 25,4  |
| Réduction des services                            | 15,1  |
| Réduction des services communs                    | 31,0  |
| Total partiel                                     | 71,5  |
| Total général                                     | 143,7 |

22. Les réductions liées aux programmes qui sont indiquées ci-dessus entraînent une baisse sensible de la qualité et du niveau des services fournis à la communauté de réfugiés. Une partie de ces réductions a été réalisée par un non-recrutement de personnel pour les trois programmes d'activité. Ces réductions ont eu des conséquences sensibles dont il sera question à propos de chaque programme.

23. Les réductions indirectes liées aux programmes ont à de nombreux égards diminué la capacité de l'Office d'exercer efficacement son activité. Dans certains domaines les économies à court terme ont fait qu'il était plus difficile pour l'Office de réaliser des économies à plus long terme.

24. D'autres économies à court terme, par exemple dans le domaine de la maintenance, ne sont pas faites pour améliorer le rapport coût-efficacité à long terme. Le fait de ne pas entretenir régulièrement les bâtiments scolaires de l'Office est une source de risques et accroît de façon cumulative la nécessité de remettre ces bâtiments en état et, dans certains cas, de les reconstruire.



25. L'incapacité dans laquelle l'Office se trouve de compléter les provisions pour indemnités de licenciement signifie que les difficultés financières seront sérieuses lorsqu'il sera mis définitivement fin aux opérations de l'UNRWA. On pourrait même faire valoir que l'Office ne peut se permettre de procéder à des compressions de personnel pour réduire les déficits, à cause des incidences financières à court terme de l'obligation de verser des indemnités de licenciement.

26. L'Office a pu contrebalancer certaines des réductions du budget ordinaire, par exemple dans le cas de la maintenance, en recourant aux fonds extrabudgétaires. Toutefois, cela n'a permis de compenser qu'une partie des réductions.

27. Conséquence directe du manque de fonds pour le financement de ses activités, l'Office a eu de sérieuses difficultés de trésorerie ces dernières années. Il en va de même cette année. Il ressort des prévisions actuelles que l'Office manquera de liquidités avant la fin de 1997. Quelque 10 millions de dollars devraient lui faire défaut. Ce n'est que grâce aux liquidités disponibles pour les activités extrabudgétaires (essentiellement pour le Programme de mise en oeuvre de la paix) que l'Office a pu s'en sortir jusqu'à présent.

28. Ce n'est cependant pas uniquement la pénurie globale de moyens de financement qui a entraîné ces problèmes, même si elle en est la principale cause. Le versement tardif des contributions n'a fait qu'aggraver les difficultés. Les contributions de certains donateurs sont parvenues tard dans l'année de sorte qu'il a été difficile de faire des prévisions concernant les rentrées de fonds, et par conséquent de protéger les versements reçus contre les fluctuations monétaires. Le renforcement du dollar des États-Unis par rapport à la plupart des devises a réduit les recettes de l'Office en 1997 d'environ 10 millions de dollars.

29. Il est donc indispensable non seulement que les contributions soient accrues pour permettre de financer intégralement le budget, mais aussi que leur versement se fasse en temps opportun.

IV. RENSEIGNEMENTS DE BASE CONCERNANT LE BUDGET  
DE L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999

30. Le présent rapport contient le budget de l'UNRWA pour l'exercice biennal 1998-1999, établi en fonction des programmes de l'Office. Après adoption par l'Assemblée générale, le budget biennal de 1998-1999 deviendra le budget opérationnel de l'Office pour l'allocation des fonds en 1998-1999.

31. Le budget de l'UNRWA est basé sur le mandat que l'Assemblée générale a confié à l'Office. En vertu de ce mandat, les activités de l'UNRWA consistent essentiellement à fournir un appui à plus de 3,4 millions de réfugiés de Palestine qui se trouvent en Jordanie, au Liban, dans la République arabe syrienne, ainsi que sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza. L'Office exécute actuellement trois programmes de fond qui visent à fournir des services directs aux réfugiés de Palestine. Ces programmes portent sur : a) l'éducation, b) la santé, et c) les secours et les services sociaux. Les sections VI, VII et VIII donnent des renseignements sur le budget de chaque programme, ainsi que sur les budgets concernant les services d'appui, d'administration et de gestion qui sont nécessaires pour soutenir les trois programmes.

32. Contrairement à de nombreuses autres institutions des Nations Unies, l'UNRWA élabore, exécute et met en oeuvre ses propres programmes. La grande majorité des 22 000 membres de son personnel, qui sont presque tous recrutés localement et sont eux-mêmes des réfugiés de Palestine, sont affectés à la mise en oeuvre des trois programmes.

33. Les activités que l'UNRWA mène dans le cadre des trois programmes sont de deux sortes : i) les activités ordinaires, à caractère permanent, et ii) les activités extrabudgétaires, liées à des projets. Le présent rapport budgétaire vise principalement les activités ordinaires, dont le coût est imputé sur le Fonds général. La partie extrabudgétaire des activités de l'Office, quand il en est question dans le rapport, ne relève pas de ce projet de budget. De telles activités sont mentionnées dans la mesure où elles ont des répercussions sur le budget ordinaire. Étant donné en outre que l'UNRWA conçoit, élabore et exécute ses propres projets, des retombées sur ses programmes ordinaires sont inévitables.

34. Les activités extrabudgétaires se composent des principaux éléments suivants : le Programme de mise en oeuvre de la paix, l'Hôpital européen de Gaza, le transfert du siège à Gaza et l'Appel spécial en faveur du Liban. Ces activités complètent le plus souvent les activités ordinaires. On en trouvera ci-après un bref résumé.

- Le Programme pour la mise en oeuvre de la paix a été lancé en octobre 1993 dans le but de rendre tangibles au niveau local les résultats du processus de paix au Moyen-Orient. Il s'agit d'un programme d'investissement tous azimuts visant à développer les infrastructures, à créer des emplois et à améliorer la situation socioéconomique des réfugiés de Palestine dans les cinq zones d'activité de l'Office. Jusqu'à présent l'Office a reçu des donateurs 215 millions de dollars de contributions ou d'annonces de contributions pour quelque 300 projets relevant du Programme de mise en oeuvre de la paix. Il est important de comprendre que les activités liées à ce programme ne sont pas sans avoir des incidences financières sur le budget ordinaire de l'Office. Une fois achevés, les projets en question continuent de faire partie du réseau de moyens dont l'Office dispose pour assurer des services de base, plutôt que d'être confiés à la gestion de

tiers (comme dans le cas d'autres organismes des Nations Unies qui oeuvrent dans la région). De ce fait l'UNRWA doit prendre à sa charge les dépenses courantes, qu'il faut invariablement imputer sur le Fonds général.

- Le projet concernant l'Hôpital européen de Gaza a été lancé en 1990 pour remédier à la grave pénurie de lits d'hôpital et de services médicaux adéquats dans la bande de Gaza par la construction, l'équipement et la mise en service d'un hôpital général de 232 lits, avec des fonds fournis par la Communauté européenne et par d'autres donateurs bilatéraux d'Europe. Cet hôpital sera le deuxième par ordre d'importance dans la bande de Gaza; sa construction se traduira par une augmentation de 24 % du nombre de lits disponibles, et il sera remis au Ministère de la santé de l'Autorité palestinienne une fois qu'il sera achevé et mis en service. Un compte extrabudgétaire spécial a été ouvert pour ce projet, et l'UNRWA a reçu à ce jour pour 44,2 millions de dollars de contributions fermes et annonces de contributions. Comme les travaux de construction ont commencé en 1993, cependant, l'insuffisance des ressources fournies par les donateurs à certains stades des travaux a obligé l'UNRWA à prélever des avances sur le Fonds général en attendant le versement des contributions annoncées, de façon à éviter de retarder les travaux et d'encourir des pénalités encore plus coûteuses.
- Le transfert du siège dans la zone d'activité, entrepris en juillet 1996, a été financé au moyen d'un compte extrabudgétaire spécial, conformément au désir manifesté par les donateurs de l'UNRWA de ne pas en imputer le coût sur le budget ordinaire. À la fin de 1996 l'Office avait engagé pour ce transfert des dépenses de 14,5 millions de dollars, alors que le budget convenu était de 13,5 millions de dollars, et il avait reçu des contributions et des annonces de contributions se chiffrant à 10,5 millions de dollars. Le surcroît de dépenses était dû à un dépassement de devis de 1 million de dollars dans la construction du nouveau bâtiment du siège, dépassement imputable notamment aux bouclages répétés et prolongés de la bande de Gaza. Le déficit de trésorerie et le dépassement de devis ont obligé l'Office à avancer 4 millions de dollars pris sur le budget ordinaire, contre remboursement au moyen des contributions escomptées.
- L'Appel spécial en faveur du Liban a été lancé en juillet 1997 en vue de remédier aux conditions de vie déplorables qui sont le lot des réfugiés de Palestine au Liban. Si chacun reconnaît sans hésiter que ces réfugiés sont vraiment dans le besoin et presque entièrement tributaires de l'UNRWA, le manque de fonds fait cependant qu'il est de plus en plus difficile de maintenir des services adéquats face à une situation socioéconomique qui se détériore. L'appel lancé portait sur un montant de 11 millions de dollars pour 1997 et 1998, soit 6,9 millions de dollars pour des installations et services sanitaires à mettre en place d'urgence (en particulier en matière d'hospitalisation), 2,7 millions au titre de l'éducation, et 1,4 million pour les activités de secours et les services sociaux. Le montant des annonces de contributions reçues à ce jour est de 10,2 millions de dollars.

35. Le financement des activités de l'Office est assuré presque exclusivement par des contributions volontaires, qui sont le plus souvent versées en espèces par divers donateurs, encore qu'il y ait aussi des contributions en nature. On a estimé qu'en 1998-1999 la part des dépenses totales qui sera couverte par des contributions en nature sera de 59,5 millions de dollars, soit approximativement 8,5 % du total de 695,7 millions.

36. Les gouvernements des pays d'accueil fournissent aussi une assistance directe aux réfugiés de Palestine dans la zone d'activité.

37. La valeur des apports que les réfugiés de Palestine effectuent sous forme de participation aux frais et/ou de travail bénévole n'est pas inscrite dans les comptes de l'Office et n'est donc pas incluse ici.

38. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, 84 des 167 postes d'internationaux doivent être financés par imputation sur le budget ordinaire des Nations Unies (contre 92 postes en 1996-1997), ce qui représente environ 3 % des dépenses totales de l'Office. En outre l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) financent six postes d'internationaux.

39. Le présent budget est présenté sous une forme propre à faciliter une évaluation programme par programme des activités de l'Office. Par exemple, tout changement intervenant dans la structure du personnel aura une incidence sur l'exécution et les résultats des programmes et ne peut donc être considéré isolément en tant que dépense relevant d'une ligne budgétaire donnée.

40. Une approche basée sur une croissance zéro a été adoptée chaque fois que cela était possible dans la préparation du budget de l'exercice biennal 1998-1999.

41. Tant les prévisions de dépenses pour 1996-1997 que le budget proposé pour 1998-1999 se sont ressentis d'une manière positive de l'évolution du taux de change de la livre syrienne.

## V. LE BUDGET DE 1998-1999

42. La préparation du budget a été entreprise avec, en toile de fond, l'accroissement des besoins des réfugiés de Palestine. Ce budget est fondé sur le niveau et la qualité des services qui sont devenus la règle pour l'UNRWA, du fait notamment que depuis des décennies la communauté internationale finance des services qui satisfont à ces normes. D'un autre côté, la situation financière très difficile dans laquelle se trouve l'Office a eu une influence notable sur la fixation des objectifs budgétaires. D'une manière générale, aucun service nouveau n'a été institué.

43. Le tableau 1 indique le budget approuvé pour 1996-1997, le montant des dépenses prévues pour 1996-1997 et les montants inscrits au budget de 1998-1999 au titre des activités ordinaires de l'Office.

Tableau 1

Budget approuvé et dépenses prévues pour 1996-1997, budget 1998-1999

(En millions de dollars des États-Unis)

| Programme                          | 1996-1997<br>Budget approuvé |             |              | 1996-1997<br>Dépenses prévues |             |              | 1998-1999<br>Budget proposé |             |              |
|------------------------------------|------------------------------|-------------|--------------|-------------------------------|-------------|--------------|-----------------------------|-------------|--------------|
|                                    | Espèces                      | Nature      | Total        | Espèces                       | Nature      | Total        | Espèces                     | Nature      | Total        |
| Enseignement                       | 324,2                        | 2,0         | 326,2        | 293,6                         | 1,8         | 295,4        | 323,6                       | 1,7         | 325,3        |
| Santé                              | 97,8                         | 23,4        | 121,2        | 84,5                          | 15,8        | 100,3        | 104,3                       | 22,1        | 126,4        |
| Secours et services sociaux        | 27,4                         | 47,2        | 74,6         | 26,2                          | 29,0        | 55,2         | 50,7                        | 35,5        | 86,2         |
| Services opérationnels             | 45,5                         | 4,6         | 50,1         | 36,6                          | 0,0         | 36,6         | 45,5                        |             | 45,5         |
| Services communs                   | 94,3                         | 0,2         | 94,5         | 63,4                          | 0,2         | 63,6         | 87,9                        | 0,2         | 88,1         |
| <b>Total, Fonds général</b>        | <b>589,2</b>                 | <b>77,4</b> | <b>666,6</b> | <b>504,3</b>                  | <b>46,8</b> | <b>551,1</b> | <b>612,0</b>                | <b>59,5</b> | <b>671,5</b> |
| Fonds d'indemnités de licenciement | 25,4                         |             | 25,4         |                               |             |              | 24,2                        |             | 24,2         |
| <b>Total général</b>               | <b>614,6</b>                 | <b>77,4</b> | <b>692,0</b> | <b>504,3</b>                  | <b>46,8</b> | <b>551,1</b> | <b>636,2</b>                | <b>59,5</b> | <b>695,7</b> |

44. Il ressort du tableau 1 que la croissance totale des activités de l'Office entre le budget approuvé pour 1996-1997 et celui de l'exercice biennal 1998-1999 n'est que de 3,7 millions de dollars, c'est-à-dire de 0,5 % environ, et cela malgré un accroissement de la population de réfugiés qui dépasse les 3 %. La différence entre le montant du budget en espèces qui est proposé et celui des dépenses prévues pour 1996-1997 vient du fait que les montants proposés pour le nouvel exercice biennal sont imputables à la remise à niveau, particulièrement nécessaire, des services que l'Office a été dans l'obligation de réduire faute de ressources financières. L'Office a un mandat dont il doit s'acquitter. À cet effet, les services correspondant aux sommes en dollars indiquées au tableau 1 sont essentiels. La conclusion à en tirer est que c'est un manque de fonds qui a empêché l'Office de répondre à tous les besoins inscrits au budget de 1996-1997, tels que l'Assemblée générale les a approuvés. En outre, si les recettes qui seront perçues au cours du nouvel exercice biennal sont inférieures à 695,7 millions de dollars, il faudra procéder à des réductions du même ordre et l'Office sera une fois encore dans l'impossibilité de satisfaire aux obligations fixées par la communauté internationale et confiées à l'UNRWA.

## VI. LES PROGRAMMES DE L'UNRWA

### A. Programme d'éducation

45. Le but du programme d'éducation de l'UNRWA est de fournir des services d'enseignement général, professionnel et technique et des services de formation d'enseignants, au profit des réfugiés de Palestine, dans le cadre des systèmes éducatifs et des programmes d'études des gouvernements des pays d'accueil et de l'Autorité palestinienne, conformément aux besoins éducatifs, à l'identité et à l'héritage culturel des Palestiniens.

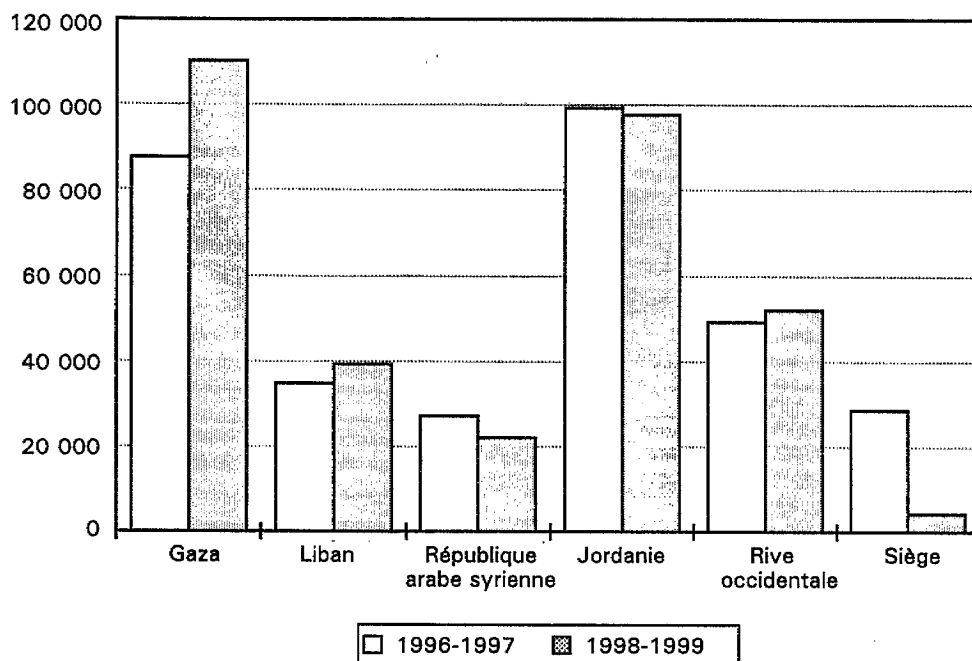
46. Selon un accord conclu entre l'UNRWA, l'UNESCO et les gouvernements des pays d'accueil au début des années 50, l'Office adopte la structure éducative, les programmes d'études, les manuels scolaires, etc., du gouvernement du pays d'accueil et, désormais, de l'Autorité palestinienne également. L'objectif est de faciliter le mouvement des réfugiés qui étudient dans les écoles de l'UNRWA et leur accès à des écoles publiques ou privées ou leur passage d'un cycle scolaire à un autre.

47. Le programme d'éducation est le plus important des programmes de l'UNRWA, avec un budget total de 325,3 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999, contre 326,2 millions pour 1996-1997. La figure 4 ci-après montre le budget du programme d'éducation pour l'exercice biennal 1998-1999, ventilé par zone d'activité et comparé à celui de 1996-1997.

Figure 4

Budget du programme d'éducation par zone d'activité

(En milliers de dollars des États-Unis)



|           | Gaza    | Liban  | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Siège  | Total   |
|-----------|---------|--------|---------------------------|----------|------------------|--------|---------|
| 1996-1997 | 87 405  | 34 760 | 27 134                    | 99 083   | 49 256           | 28 611 | 326 249 |
| 1998-1999 | 110 148 | 39 314 | 22 066                    | 97 469   | 51 999           | 4 291  | 325 287 |

48. Le tableau 2 donne une ventilation des dépenses relatives au programme d'éducation par catégorie de dépenses.

Tableau 2

Dépenses relatives au programme d'éducation par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses    | 1996-1997<br>Budget approuvé |              |                | 1996-1997<br>Dépenses prévues |              |                | 1998-1999<br>Budget proposé |              |                |
|--------------------------|------------------------------|--------------|----------------|-------------------------------|--------------|----------------|-----------------------------|--------------|----------------|
|                          | Espèces                      | Nature       | Total          | Espèces                       | Nature       | Total          | Espèces                     | Nature       | Total          |
| Personnel international  |                              | 1 306        | 1 306          |                               | 1 156        | 1 156          |                             | 1 081        | 1 081          |
| Personnel local          | 289 096                      |              | 289 096        | 271 370                       |              | 271 370        | 297 004                     |              | 297 004        |
| Services                 | 6 576                        |              | 6 576          | 5 297                         |              | 5 297          | 4 536                       |              | 4 536          |
| Fournitures achetées     | 18 923                       | 637          | 19 560         | 11 520                        | 415          | 11 935         | 11 760                      | 532          | 12 292         |
| Construction et matériel | 5 251                        |              | 5 251          | 1 477                         | 192          | 1 669          | 6 662                       |              | 6 662          |
| Locaux                   | 2 935                        | 49           | 2 984          | 2 334                         | 49           | 2 383          | 2 568                       | 53           | 2 621          |
| Dons et subventions      | 1 412                        |              | 1 412          | 1 158                         |              | 1 158          | 1 147                       |              | 1 147          |
| Ajustements internes     | 64                           |              | 64             | 419                           |              | 419            | (56)                        |              | (56)           |
| <b>Total</b>             | <b>324 257</b>               | <b>1 992</b> | <b>326 249</b> | <b>293 575</b>                | <b>1 812</b> | <b>295 387</b> | <b>323 621</b>              | <b>1 666</b> | <b>325 287</b> |

49. Les dépenses au titre du personnel international font partie de la gestion du programme et correspondent aux quatre postes financés par l'UNESCO. Étant donné que certains des postes de cette catégorie ont été convertis en postes attribués à du personnel local, les montants inscrits au budget à ce titre ont été réduits par rapport à l'exercice biennal précédent.

50. Les dépenses au titre du personnel local concernent essentiellement des enseignants et autres personnes assurant l'éducation d'environ 475 000 élèves dans les cinq zones d'activité. Indépendamment des augmentations annuelles de traitement, l'accroissement du budget de 1998-1999 par rapport au montant des dépenses prévues pour 1996-1997 peut être attribué aux facteurs ci-après :

| <u>Augmentations de traitement</u>                                       | <u>Millions de dollars É.-U.</u> |
|--|----------------------------------|
| Enseignants supplémentaires I  | 6,0                              |
| Enseignants supplémentaires II   | 3,2                              |
| Conversion de contrats d'intérimaires                                    | 1,2                              |
| Institution d'une dixième année à Gaza et sur la Rive occidentale        | 4,2                              |
| Reclassement d'enseignants d'écoles élémentaires sur la Rive occidentale | 0,3                              |

51. Le poste Enseignants supplémentaires I correspond au nombre d'enseignants supplémentaires qui sera nécessaire pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires attribuable à l'accroissement naturel de la population de réfugiés, compte tenu en outre d'une légère augmentation du taux de remplissage (nombre d'élèves par classe). Le poste Enseignants supplémentaires II vise le nombre d'enseignants qui sera nécessaire pour rétablir le rapport enseignants/élèves au niveau défini par l'UNESCO et à un niveau correspondant à celui qui existe dans les écoles des autorités des pays d'accueil. Au cours de l'année scolaire écoulée on n'a pas recruté de nouveaux enseignants, à



l'exception de ceux qui étaient nécessaires pour faire face à l'accroissement des effectifs scolaires. La qualité des services d'éducation s'en est défavorablement ressentie. Si des fonds ne deviennent pas disponibles, l'Office ne sera pas en mesure d'améliorer la qualité de l'enseignement pour la porter au niveau fixé par l'UNESCO.

52. La diminution des dépenses inscrites au budget au titre des Services en 1996-1997 est due à la conversion de contrats d'intérimaires dont le financement est passé du compte Services à celui des traitements du personnel permanent (voir par. 60).

53. Le poste Fournitures achetées englobe principalement les manuels et autres fournitures scolaires utilisés dans le cadre du programme. Son augmentation résulte de l'accroissement des effectifs scolaires.

54. Le poste Construction et matériel comprend les sommes nécessaires pour construire et équiper des salles de classe dans les écoles de l'Office. Les crédits ouverts à ce titre sur le Fonds général n'ont pas suffi pour financer la construction des salles de classe nécessaires. Toutefois des fonds du Programme pour la mise en oeuvre de la paix ont été utilisés pour couvrir une partie des besoins. L'augmentation par rapport aux dépenses prévues pour 1996-1997 est due essentiellement au projet d'institution de la dixième année sur la Rive occidentale et à Gaza.

55. Le programme d'éducation absorbe 48,4 % des dépenses de l'Office et 72 % du personnel. Les dépenses au titre de ce programme peuvent être réparties entre les sous-programmes indiqués dans le tableau 3.

Tableau 3

Dépenses relatives au programme d'éducation par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Sous-programme  | 1996-1997<br>Budget approuvé |              |                | 1996-1997<br>Dépenses prévues |              |                | 1998-1999<br>Budget proposé |              |                |
|---|------------------------------|--------------|----------------|-------------------------------|--------------|----------------|-----------------------------|--------------|----------------|
|   | Espèces                      | Nature       | Total          | Espèces                       | Nature       | Total          | Espèces                     | Nature       | Total          |
| Enseignement général :                                |                              |              |                |                               |              |                |                             |              |                |
| Primaire élémentaire                                  | 166 423                      | 28           | 166 451        | 151 902                       | 59           | 151 961        | 167 421                     | 28           | 167 449        |
| Primaire supérieur                                    | 115 136                      | 45           | 115 181        | 106 276                       | 73           | 106 349        | 117 155                     | 36           | 117 191        |
| Secondaire  | 381                          |              | 381            | 417                           | 0            | 417            | 431                         |              | 431            |
| Enseignement<br>professionnel et<br>technique         | 29 567                       | 613          | 30 180         | 23 303                        | 524          | 23 827         | 25 328                      | 523          | 25 851         |
| Formation d'enseignants                               | 3 597                        | 288          | 3 885          | 3 106                         | 266          | 3 372          | 3 626                       | 248          | 3 874          |
| Bourses d'études<br>universitaires                    | 1 033                        |              | 1 033          | 994                           | 0            | 994            | 1 074                       |              | 1 074          |
| Placement et orientation<br>de carrière               | 119                          |              | 119            | 92                            | 0            | 92             | 126                         |              | 126            |
| Administration et<br>supervision de<br>l'enseignement | 8 001                        | 1 018        | 9 019          | 7 485                         | 890          | 8 375          | 8 460                       | 831          | 9 291          |
| <b>Total</b>  | <b>324 257</b>               | <b>1 992</b> | <b>326 249</b> | <b>293 575</b>                | <b>1 812</b> | <b>295 387</b> | <b>323 621</b>              | <b>1 666</b> | <b>325 287</b> |

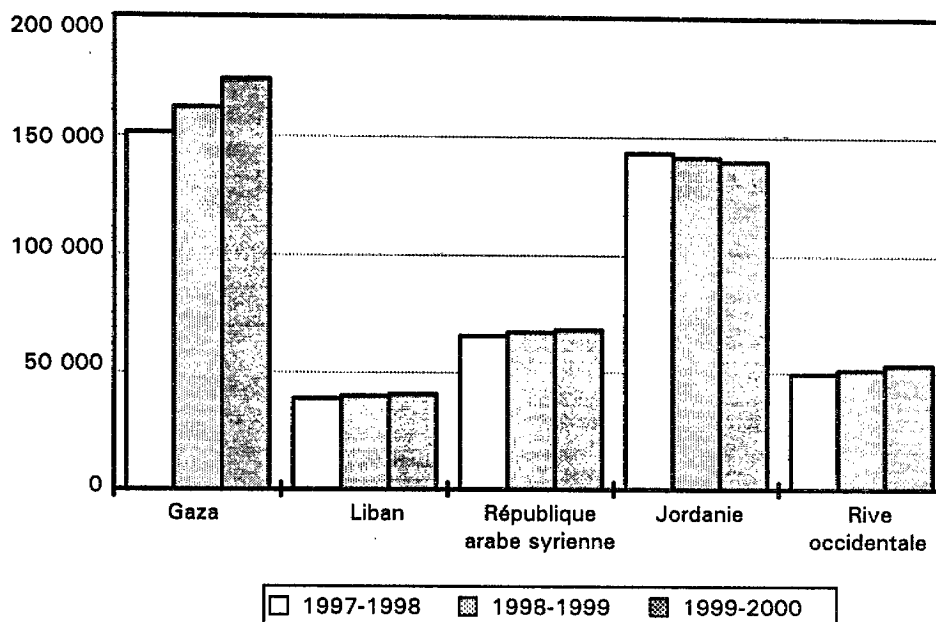
## 1. Enseignement général

56. Au titre de son sous-programme d'enseignement général, l'UNRWA dispense un enseignement primaire élémentaire et primaire supérieur aux enfants de réfugiés palestiniens dans 642 écoles de son ressort. L'Office assure six années d'enseignement primaire élémentaire à tous les enfants de réfugiés palestiniens qui remplissent les conditions requises et qui ont atteint l'âge de 5 ans et 8 mois au début de la première année scolaire. Eu égard au droit à l'éducation qui est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux principes de l'UNESCO "L'éducation pour tous", et afin d'assurer l'égalité des sexes, l'enseignement primaire élémentaire est obligatoire, gratuit et ouvert aux enfants des deux sexes.

57. L'enseignement primaire supérieur est également considéré comme faisant partie intégrante du cycle d'éducation de base. Il est donc lui aussi obligatoire, gratuit et ouvert aux enfants des deux sexes. Les enfants de réfugiés palestiniens qui ont terminé avec succès les études du cycle primaire élémentaire accèdent au cycle primaire supérieur, qui dure trois ans dans la République arabe syrienne, sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza, et quatre ans en Jordanie et au Liban. Étant donné que le Gouvernement jordanien avait prolongé d'une dixième année son cycle d'enseignement général, l'UNRWA aurait dû ajouter une dixième année dans les écoles de la Rive occidentale à partir de l'année scolaire 1993/94. Toutefois, en raison de contraintes financières, la mise en oeuvre de ce plan a été une première fois reportée jusqu'à l'année scolaire 1996/97. Vu le niveau des recettes perçues au cours de l'exercice biennal 1996-1997, l'institution de la dixième année devra être différée jusqu'à l'année scolaire 1998/99.

Figure 5

## Nombre d'élèves



|           | Gaza    | Liban  | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Total   |
|-----------|---------|--------|---------------------------|----------|------------------|---------|
| 1997-1998 | 151 143 | 39 022 | 65 710                    | 143 322  | 49 549           | 448 746 |
| 1998-1999 | 161 748 | 39 884 | 67 095                    | 141 280  | 51 322           | 461 329 |
| 1999-2000 | 173 738 | 40 749 | 68 369                    | 139 776  | 52 287           | 475 919 |

58. Vu la forte augmentation annuelle des effectifs scolaires du primaire élémentaire et du primaire supérieur, et ne disposant pas des fonds nécessaires pour construire de nouvelles écoles ou de nouvelles salles de classe qui accueilleraient ce complément d'élèves, l'Office a recouru à la solution consistant à louer des bâtiments initialement non prévus pour l'enseignement ou à organiser deux séries de cours en alternance dans certaines écoles, en d'autres termes à avoir en quelque sorte deux établissements scolaires alternant dans un même bâtiment. À l'heure actuelle, 16,3 % des écoles primaires élémentaires et primaires supérieures de l'Office sont installées dans des bâtiments pris en location, et 74,5 % des établissements scolaires fonctionnent en alternance. Les salles de classe des bâtiments scolaires en location sont plus petites que dans les écoles construites par l'Office, si bien qu'elles accueillent moins d'élèves et qu'il faut de ce fait davantage d'enseignants. L'augmentation des dépenses entre 1996-1997 et 1998-1999 est due à l'accroissement naturel de la population scolaire et à la hausse sensible des loyers au Liban, où de nombreux bâtiments scolaires sont pris en location. L'Office s'efforce, en donnant la priorité aux projets relevant du Programme pour la mise en oeuvre de la paix, de remplacer les bâtiments en location par des locaux standard qu'il fait construire lui-même afin de pouvoir mieux utiliser ses ressources financières limitées.

59. L'Office a eu pour politique de conserver le même programme d'études que celui du pays d'accueil. En 1992, une dixième année a été instituée dans le

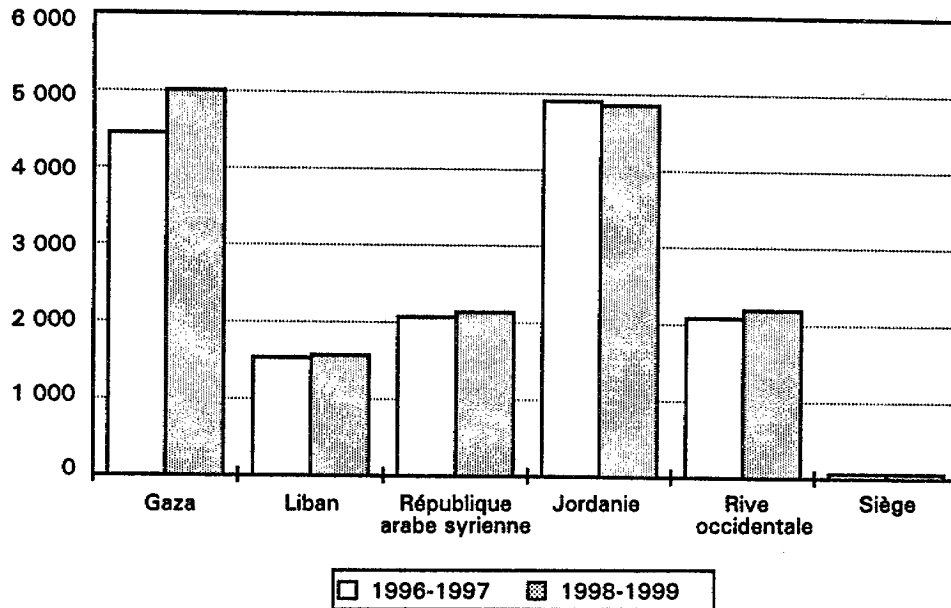
cycle primaire supérieur des écoles publiques de la Rive occidentale et, par la suite, dans celles de Gaza. Il a été demandé à l'UNRWA d'en faire autant dans ses écoles mais, faute de fonds, cela n'a pas été possible. Les conséquences qui en découlent pour les élèves relevant de l'UNRWA sont lourdes. Ils ne peuvent avoir accès à la classe de dixième année et par la suite à l'enseignement secondaire dans les établissements dirigés par l'Autorité palestinienne dans certaines parties de la Rive occidentale et à Gaza. Il faut par conséquent des fonds pour instituer la dixième année d'études dans les deux zones en question. Cela obligerait à recruter 354 nouveaux enseignants pour la Rive occidentale et Gaza, à un coût supplémentaire de 9,6 millions de dollars pour l'exercice biennal au titre des dépenses de personnel et autres dépenses.

60. À cause des mesures d'austérité qui sont régulièrement imposées depuis 1993, l'Office n'a pu obtenir le nombre requis d'enseignants supplémentaires pour faire face à l'accroissement naturel de la population scolaire. Cela l'a obligé à accueillir davantage d'élèves dans chaque classe. En outre, l'Office a engagé des enseignants à Gaza sur une base contractuelle, avec des traitements mensuels plus bas. Cette politique sera revue au cours de l'exercice biennal afin d'évaluer la nécessité de l'harmoniser avec les conditions locales pour éviter les effets défavorables qu'elle peut avoir sur la qualité du programme d'éducation. Qui plus est, l'Office n'a été en mesure ni d'entretenir convenablement ses bâtiments scolaires ni de promouvoir les instituteurs d'écoles primaires élémentaires de la Rive occidentale qui ont un diplôme du premier cycle universitaire pour aligner leur statut sur celui de leurs collègues du cycle primaire supérieur ayant des qualifications analogues.

61. La figure 6 montre l'effectif total du personnel local employé par le département de l'éducation pendant l'exercice biennal 1996-1997 et en 1998-1999.

Figure 6

Effectif du personnel local



|           | Gaza  | Liban | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Siège | Total  |
|-----------|-------|-------|---------------------------|----------|------------------|-------|--------|
| 1996-1997 | 4 442 | 1 531 | 2 067                     | 4 896    | 2 081            | 66    | 15 083 |
| 1998-1999 | 5 002 | 1 553 | 2 131                     | 4 848    | 2 187            | 66    | 15 797 |

62. Eu égard à la dégradation de la situation socioéconomique des réfugiés de Palestine au Liban, au nombre très limité d'enfants de réfugiés palestiniens qui peuvent être admis dans les écoles publiques et au niveau très élevé des droits de scolarité perçus par les écoles privées, l'Office a approuvé à titre exceptionnel l'ouverture d'un établissement du secondaire à Beyrouth à partir de septembre 1993. Les élèves y ont été admis par échelonnement des entrées sur une période de trois ans, en commençant par la première année de l'enseignement secondaire à la rentrée de 1993/94. L'école a atteint sa pleine capacité en 1995/96, avec 265 élèves répartis en 12 classes ou sections. En 1996/97, elle a accueilli 333 élèves répartis en 13 classes ou sections, avec 18 enseignants et un principal. Cet arrangement sera maintenu en 1998/99 et en 1999/2000.

Enseignement primaire élémentaire (montant inscrit au budget : 167 449 000 dollars)

63. Le tableau 4 indique le coût de l'enseignement primaire élémentaire, réparti entre les différentes zones d'activité.

Tableau 4

Enseignement primaire élémentaire  
(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |        |         | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |         | 1998-1999<br>Budget proposé |        |         |
|---------------------------|------------------------------|--------|---------|-------------------------------|--------|---------|-----------------------------|--------|---------|
|                           | Espèces                      | Nature | Total   | Espèces                       | Nature | Total   | Espèces                     | Nature | Total   |
| Gaza                      | 48 139                       | 26     | 48 165  | 49 057                        | 56     | 49 113  | 60 733                      | 26     | 60 759  |
| Liban                     | 18 317                       |        | 18 317  | 20 064                        |        | 20 064  | 20 723                      |        | 20 723  |
| République arabe syrienne | 13 860                       | 2      | 13 862  | 10 478                        | 3      | 10 481  | 11 269                      | 2      | 11 271  |
| Jordanie                  | 51 311                       |        | 51 311  | 49 936                        |        | 49 936  | 50 476                      |        | 50 476  |
| Rive occidentale          | 22 893                       |        | 22 893  | 22 341                        |        | 22 341  | 24 180                      |        | 24 180  |
| Total partiel             | 154 520                      | 28     | 154 548 | 151 876                       | 59     | 151 935 | 167 381                     | 28     | 167 409 |
| Siège                     | 11 904                       |        | 11 904  | 26                            |        | 26      | 40                          |        | 40      |
| Total                     | 166 424                      | 28     | 166 452 | 151 902                       | 59     | 151 961 | 167 421                     | 28     | 167 449 |

64. La répartition des coûts entre les cinq zones d'activité est essentiellement fonction du nombre d'élèves que compte chacune d'elles. Toutefois la forte augmentation en pourcentage (en sus de l'accroissement de population) pour ce qui concerne la Rive occidentale et Gaza est due à la conversion de contrats temporaires à Gaza et à la promotion de maîtres de l'enseignement primaire élémentaire sur la Rive occidentale.

Tableau 5

Nombre d'élèves de l'enseignement primaire élémentaire  
(En milliers)

| Année scolaire                   | Gaza | Liban | République arabe syrienne |      | Jordanie | Rive occidentale | Total |
|----------------------------------|------|-------|---------------------------|------|----------|------------------|-------|
|                                  |      |       |                           |      |          |                  |       |
| 1996/97                          | 106  | 26    | 44                        | 90   | 34       | 300              |       |
| 1997/98                          | 115  | 26    | 44                        | 88   | 36       | 309              |       |
| 1998/99                          | 123  | 27    | 45                        | 87   | 37       | 319              |       |
| Croissance en pourcentage par an | 7,7  | 2,0   | 1,6                       | -1,1 | 4,2      | 3,2              |       |

Enseignement primaire supérieur (montant inscrit au budget :  
117 191 000 dollars)

65. Le tableau 6 indique le coût de l'enseignement primaire supérieur, réparti entre les cinq zones d'activité.

Tableau 6

## Enseignement primaire supérieur

(En milliers de dollars É.-U.)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |        |         | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |         | 1998-1999<br>Budget proposé |        |         |
|---------------------------|------------------------------|--------|---------|-------------------------------|--------|---------|-----------------------------|--------|---------|
|                           | Espèces                      | Nature | Total   | Espèces                       | Nature | Total   | Espèces                     | Nature | Total   |
| Gaza                      | 34 216                       | 39     | 34 255  | 34 869                        | 65     | 34 934  | 43 168                      | 30     | 43 198  |
| Liban                     | 11 477                       |        | 11 477  | 12 572                        |        | 12 572  | 12 985                      |        | 12 985  |
| République arabe syrienne | 9 932                        | 7      | 9 939   | 7 508                         | 8      | 7 516   | 8 075                       | 6      | 8 081   |
| Jordanie                  | 37 807                       |        | 37 807  | 36 794                        |        | 36 794  | 37 192                      |        | 37 192  |
| Rive occidentale          | 14 876                       |        | 14 876  | 14 517                        |        | 14 517  | 15 712                      |        | 15 712  |
| Total partiel             | 108 308                      | 46     | 108 354 | 106 260                       | 73     | 106 333 | 117 132                     | 36     | 117 168 |
| Siège                     | 6 828                        |        | 6 828   | 15                            |        | 15      | 23                          |        | 23      |
| Total                     | 115 136                      | 46     | 115 182 | 106 275                       | 73     | 106 348 | 117 155                     | 36     | 117 191 |

66. La répartition des coûts entre les cinq zones d'activité est essentiellement fonction du nombre d'élèves que compte chacune d'elles. Toutefois l'augmentation relativement plus forte (en sus de l'accroissement de population) qui intervient pour la Rive occidentale et Gaza est liée à l'institution de la dixième année scolaire et à la conversion de contrats temporaires d'enseignants à Gaza. La dixième année scolaire a déjà été instituée en Jordanie et au Liban et elle n'existe pas dans le système éducatif de la République arabe syrienne.

Tableau 7

## Nombre d'élèves de l'enseignement primaire supérieur

(En milliers)

| Année scolaire                   | Gaza | Liban | République arabe syrienne |      |     | Rive occidentale | Total |
|----------------------------------|------|-------|---------------------------|------|-----|------------------|-------|
|                                  |      |       | Jordanie                  |      |     |                  |       |
| 1996/97                          | 34   | 12    | 20                        | 56   | 13  | 135              |       |
| 1997/98                          | 36   | 12    | 22                        | 55   | 14  | 139              |       |
| 1998/99                          | 39   | 12    | 22                        | 54   | 14  | 141              |       |
| Croissance en pourcentage par an | 6,2  | 1,3   | 4,1                       | -1,7 | 1,7 | 1,8              |       |

2. Enseignement professionnel et technique (montant inscrit au budget : 25 851 000 dollars)

67. La répartition des coûts entre les cinq zones d'activité pour l'enseignement professionnel et technique est indiquée dans le tableau 8.

Tableau 8

## Enseignement professionnel et technique

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |        |        | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |        | 1998-1999<br>Budget proposé |        |        |
|---------------------------|------------------------------|--------|--------|-------------------------------|--------|--------|-----------------------------|--------|--------|
|                           | Espèces                      | Nature | Total  | Espèces                       | Nature | Total  | Espèces                     | Nature | Total  |
| Gaza                      | 3 058                        | 115    | 3 137  | 3 116                         | 100    | 3 216  | 3 858                       | 46     | 3 904  |
| Liban                     | 3 191                        | 46     | 3 237  | 3 495                         | 40     | 3 535  | 3 610                       | 40     | 3 650  |
| République arabe syrienne | 2 200                        | 35     | 2 235  | 1 663                         | 44     | 1 707  | 1 789                       | 32     | 1 821  |
| Jordanie                  | 6 194                        | 102    | 6 296  | 6 028                         | 110    | 6 138  | 6 093                       | 98     | 6 191  |
| Rive occidentale          | 8 690                        | 315    | 9 005  | 8 480                         | 230    | 8 710  | 9 178                       | 307    | 9 485  |
| Total partiel             | 23 333                       | 613    | 23 946 | 22 782                        | 524    | 23 306 | 24 528                      | 523    | 25 051 |
| Siège                     | 6 235                        |        | 6 235  | 521                           |        | 521    | 800                         |        | 800    |
| Total                     | 29 568                       | 613    | 30 181 | 23 303                        | 524    | 23 827 | 25 328                      | 523    | 25 851 |

68. Pour faire acquérir aux jeunes réfugiés palestiniens les qualifications et la compétence qu'exigent différents métiers et pour répondre à leurs besoins en matière de formation de ce genre, ainsi que pour satisfaire aux exigences du marché du travail, l'UNRWA dispense un enseignement professionnel et technique dans huit centres de formation (deux en Jordanie, trois sur la Rive occidentale et un dans chacune des trois autres zones d'activité). Ces centres de formation de l'Office offrent deux types de cours de formation d'une durée de deux ans chacun :

a) Vingt-deux cours professionnels sont offerts aux élèves qui achèvent avec succès les études du cycle primaire supérieur. Il s'agit de cours pour futurs mécaniciens en moteurs diesel et engins de chantier, réparateurs automobiles, artisans du bâtiment, machinistes/soudeurs, réparateurs en radio/télévision, fabricants de vêtements, tailleurs et couturières, coiffeuses et esthéticiennes;

b) Vingt-six cours semi-professionnels/techniques sont offerts aux élèves qui achèvent avec succès les études secondaires. Ils portent sur l'informatique, l'électronique industrielle, l'architecture, le dessin industriel, les agencements intérieurs et la décoration, l'économie domestique et institutionnelle, la pharmacie, les soins infirmiers, l'administration des entreprises, la gestion bancaire et financière, etc.

69. En outre, l'UNRWA assure des cours de formation à court terme, d'une durée de 12 à 40 semaines, dans la majorité de ses centres de formation, en vue de préparer les jeunes Palestiniens à s'adapter aux changements intervenant sur le marché du travail. Ces cours portent sur le bâtiment, les professions liées à l'électricité et à la mécanique et, pour les jeunes filles, le secrétariat de direction. De plus, les centres de formation professionnelle de la Rive occidentale dispensent des cours de formation à court terme à l'intention des détenus palestiniens sortis des prisons israéliennes. Le coût de ces études est financé par l'Autorité palestinienne avec le concours de certaines organisations non gouvernementales.

70. Depuis 1954, quelque 53 000 stagiaires ont obtenu un diplôme de l'un des centres de formation de l'UNRWA. Ils ont par la suite été en mesure non



seulement de subvenir à leurs propres besoins, mais aussi de soutenir financièrement leurs proches parents et d'autres membres de leur famille en obtenant un emploi localement ou à l'étranger. Cela n'a pu que contribuer à la stabilité sociale à l'intérieur de la communauté palestinienne.

71. Avec les ressources financières limitées qui sont allouées au sous-programme de l'enseignement professionnel et technique, et vu les préférences que les donateurs pourraient manifester en ce qui concerne l'affectation de leurs fonds à de nouveaux cours, on peut s'attendre aux inscriptions ci-après pour les trois années à venir : 1997/98, 4 698; 1998/99, 4 718; et 1999/2000, 4 718.

72. La répartition des fonds entre les cinq zones d'activité n'est pas directement liée au nombre de réfugiés se trouvant dans chaque zone. Dans certains cas les centres sont parrainés directement par des donateurs spécifiques, comme le Centre de formation de Ramallah pour stagiaires du sexe masculin et le Centre de formation de Ramallah pour stagiaires du sexe féminin, sur la Rive occidentale, dont le financement est assuré par le Gouvernement danois.

73. Faute de fonds, l'Office n'a pas été en mesure d'équiper les centres de formation en respectant les normes nécessaires ou d'assurer l'entretien des locaux d'une manière acceptable. Il ne lui a pas été possible non plus d'instituer les nouveaux cours de formation qu'exigeait l'évolution du marché du travail dans la région. Cela a réduit les chances qu'avaient les stagiaires potentiels de trouver un emploi. Dans une certaine mesure, il a été possible de compenser l'effet de cette pénurie grâce à des contributions spécifiques de certains donateurs. L'Office aurait de quoi s'inquiéter si des fonds ne sont pas mis à sa disposition.

74. Les 800 000 dollars indiqués dans le tableau 8 comme dépenses du siège représentent le coût de l'équipement nécessaire aux centres de formation. Comme les besoins sont sensiblement plus élevés que ce que l'UNRWA peut se permettre de dépenser, l'Office retient les fonds au siège d'Amman pour pouvoir utiliser d'une manière plus judicieuse ces ressources limitées, plutôt que de les répartir à ce stade entre les différentes zones d'activité.

3. Formation d'enseignants (montant inscrit au budget : 3 874 000 dollars)

75. La répartition des coûts entre les cinq zones d'activité s'établit comme il est indiqué dans le tableau 9.

Tableau 9

Formation d'enseignants

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |            |              | 1996-1997<br>Dépenses prévues |            |              | 1998-1999<br>Budget proposé |            |              |
|---------------------------|------------------------------|------------|--------------|-------------------------------|------------|--------------|-----------------------------|------------|--------------|
|                           | Espèces                      | Nature     | Total        | Espèces                       | Nature     | Total        | Espèces                     | Nature     | Total        |
| Gaza                      | 261                          |            | 261          | 266                           |            | 266          | 329                         |            | 329          |
| Liban                     | 24                           |            | 24           | 26                            |            | 26           | 27                          |            | 27           |
| République arabe syrienne | 148                          |            | 148          | 112                           |            | 112          | 120                         |            | 120          |
| Jordanie                  | 1 024                        |            | 1 024        | 996                           |            | 996          | 1 007                       |            | 1 007        |
| Rive occidentale          | 1 081                        |            | 1 081        | 1 055                         |            | 1 055        | 1 142                       |            | 1 142        |
| <b>Total partiel</b>      | <b>2 538</b>                 |            | <b>2 538</b> | <b>2 455</b>                  |            | <b>2 455</b> | <b>2 625</b>                |            | <b>2 625</b> |
| Siège                     | 1 059                        | 288        | 1 347        | 651                           | 266        | 917          | 1 001                       | 248        | 1 249        |
| <b>Total</b>              | <b>3 597</b>                 | <b>288</b> | <b>3 885</b> | <b>3 106</b>                  | <b>266</b> | <b>3 372</b> | <b>3 626</b>                | <b>248</b> | <b>3 874</b> |

76. L'UNRWA dispense, dans trois de ses centres de formation de Jordanie et de la Rive occidentale, des cours de formation pédagogique destinés aux jeunes Palestiniens qui ont achevé leurs études avec succès dans le cycle secondaire général. Jusqu'en 1993 l'Office assurait des cours de ce genre qui duraient deux ans. Du fait de l'évolution de l'éducation en Jordanie, et après coordination entre les autorités jordaniennes et palestiniennes, l'Office a décidé de porter de deux à quatre ans son programme de formation pédagogique préalable d'enseignants, menant désormais à un diplôme universitaire du premier cycle pour un maître d'école (classes 1 à 4) ou à un diplôme de professeur spécialisé dans une matière déterminée (arabe, mathématiques, par exemple) (classes 5 à 10). En septembre 1993 les sections de formation pédagogique, au centre de formation d'Amman en Jordanie et aux centres de formation d'étudiants et d'étudiantes de Ramallah, sur la Rive occidentale, ont été convertis en facultés des sciences de l'éducation.

77. Pour l'année scolaire 1996/97, ces trois facultés des sciences de l'éducation disposaient de 900 places au titre du programme de formation pédagogique d'enseignants avant emploi, et il y a eu en fait 827 inscriptions, car les stagiaires de Gaza n'ont pu obtenir des autorités israéliennes les permis nécessaires pour se rendre dans les facultés de la Rive occidentale. Ces 827 stagiaires suivent l'enseignement de 62 instructeurs ou professeurs d'université.

78. L'Office envisage de maintenir le nombre de places de stagiaires, dans les trois facultés et pour les trois années à venir, au niveau de 1996/97, avec une moyenne de 300 places par faculté.

79. L'introduction d'une section de formation pédagogique d'enseignants sur deux ans, au Centre de formation de Sibliin, au Liban, a été approuvée afin de répondre au besoin croissant de maîtres qualifiés et compétents pour les écoles de l'UNRWA. Le nouveau programme débutera en septembre 1997 avec deux classes/sections de 50 stagiaires, la première année, et quatre instructeurs. Un deuxième contingent de 50 stagiaires sera admis en septembre 1998, avec quatre instructeurs supplémentaires, ce qui portera la capacité de la section de formation pédagogique à 100 stagiaires, répartis en quatre classes/sections, avec huit instructeurs.

80. En Jordanie la faculté des sciences de l'éducation assure également une formation en cours d'emploi pour permettre aux enseignants déjà en poste d'améliorer leurs qualifications et de passer d'un diplôme de deux années d'études à un diplôme du premier cycle universitaire, comme le stipule en Jordanie la loi sur l'éducation. Sur la Rive occidentale les facultés des sciences de l'éducation n'ont pas encore de programme de formation en cours d'emploi.

81. L'Office dispense également une formation en cours d'emploi à ses enseignants par l'entremise de l'Institut de l'éducation au siège d'Amman de l'UNRWA. Cette formation est assurée en coopération avec les cinq centres de développement de l'éducation, un dans chaque zone d'activité, et elle englobe toute une série de cours d'une durée d'un, deux ou trois ans qui visent à attribuer un certificat d'aptitude à des enseignants du cycle élémentaire ou primaire supérieur ou à des instructeurs de l'enseignement professionnel, à faire face aux variations des programmes d'enseignement et à développer les aptitudes de supervision et de direction des enseignants expérimentés. L'Office envisage de faire participer 520 enseignants, au cours des trois prochaines années de formation, au programme de formation en cours d'emploi de l'Institut de l'éducation.

82. L'essentiel des dépenses est affecté à la formation pédagogique d'enseignants avant emploi dans deux zones d'activité, la Jordanie et la Rive occidentale. Pour Gaza, le Liban et la République arabe syrienne les montants indiqués représentent essentiellement le coût de la formation pédagogique d'enseignants, avant emploi, dans chacune de ces zones. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, les centres de formation de Ramallah sont entièrement parrainés par le Gouvernement danois. Les coûts présentés comme dépenses du siège dans le tableau 9 sont essentiellement des dépenses de personnel liées au développement des cours de formation en cours d'emploi et au matériel de formation.

4. Programme de bourses d'études universitaires (montant inscrit au budget : 1 033 000 dollars)

83. L'UNRWA accorde dans les cinq zones d'activité des bourses d'études universitaires aux jeunes réfugiés de Palestine afin de leur permettre de poursuivre des études dans des universités reconnues du Moyen-Orient. Ces bourses sont attribuées au mérite, c'est-à-dire aux étudiants qui obtiennent d'excellents résultats aux examens de fin d'études secondaires organisés par les gouvernements des pays d'accueil et par l'Autorité palestinienne. Elles sont renouvelables annuellement jusqu'à ce que le bénéficiaire ait atteint le niveau du premier grade universitaire. Les études portent sur une large gamme de disciplines spécialisées qui sont recherchées dans la communauté palestinienne ainsi que dans les pays d'accueil, comme la médecine, l'agriculture, l'art dentaire, l'ingénierie, les sciences, les arts et le commerce. À l'heure actuelle, 36 % des bourses d'études sont financées par imputation sur le Fonds général. Le reste est financé par le Japon (42 %) et la Suisse (22 %).

84. En 1996/97 l'UNRWA a attribué 1 088 bourses d'études universitaires, dont 507 (46,6 %) à des étudiantes et 581 (53,4 %) à des étudiants. Ces boursiers étudient dans 21 facultés de 45 universités du Moyen-Orient. Le montant annuel des bourses varie entre 250 et 1 500 dollars. Pour 1996-1997 elles se sont chiffrées au total à 980 775 dollars.

85. Le programme est administré par le comité consultatif des bourses d'études universitaires et il est rigoureusement surveillé et contrôlé par l'Office.

5. Placement et orientation de carrière (montant inscrit au budget : 126 000 dollars)

86. L'Office assure des services de placement pour aider les réfugiés de Palestine qui ont obtenu leur diplôme dans un des centres de formation de l'UNRWA, ou dans les facultés des sciences de l'éducation ou dans d'autres institutions des cinq zones d'activité, à trouver un emploi sur le marché local. Il aide également les employeurs du secteur public aussi bien que du secteur privé, tant sur le plan local qu'à l'étranger, à recruter du personnel approprié parmi les jeunes réfugiés palestiniens diplômés. Ce service est assuré gratuitement pour encourager les employeurs à recruter du personnel parmi ces jeunes diplômés, et pour que ces derniers deviennent à même de subvenir à leurs propres besoins.

87. Outre qu'il assure ainsi des services de placement, l'Office aide les jeunes gens qui ont achevé leurs études primaires supérieures ou secondaires à se renseigner sur les cours de formation professionnelle auxquels ils peuvent avoir accès dans les centres de formation, sur les conditions d'admission et sur les perspectives d'emploi. Ce service les aide à choisir les professions qui les intéressent et qui conviennent à leurs aptitudes.

88. Le service de placement et d'orientation de carrière de l'UNRWA effectuée, en coordination et en coopération avec d'autres parties de l'Office, des enquêtes et des études de marché sur les besoins du marché du travail, et il suit la carrière même des diplômés des centres de formation professionnelle et technique. Ses constatations servent à réviser les programmes de ces centres, à annuler les cours qui ne donnent accès qu'à des emplois limités et à organiser des cours nouveaux dans les centres en question.

6. Administration et supervision de l'enseignement

89. Le Département de l'éducation dispose d'un personnel de 70 membres, Directeur du programme compris. Les sept postes financés par l'UNESCO, dont quatre sont occupés par du personnel international, constituent la direction du programme d'éducation. S'y ajoutent 39 spécialistes de l'enseignement général et professionnel et 24 personnes constituant le personnel d'appui.

90. L'autre élément des services d'administration et de supervision de l'enseignement relève du programme d'éducation mis en oeuvre au niveau de chaque zone d'activité. Chaque programme de zone a son propre chef, ses inspecteurs de l'enseignement et un certain nombre d'autres auxiliaires. Il y a lieu de noter qu'en raison des mesures d'austérité, le nombre d'inspecteurs des écoles dans les trois principales zones d'activité, la Jordanie, la Rive occidentale et la bande de Gaza, est très inférieur à la norme approuvée de 83 enseignants par inspecteur. À Gaza le rapport est de 130 pour 1.

Autres dépenses

91. Certaines dépenses liées au programme d'éducation et relevant des services opérationnels de l'Office ne sont pas inscrites dans les comptes du programme d'éducation. Elles concernent essentiellement les approvisionnements, les transports de marchandises, ainsi que le personnel et l'appui technique liés à la construction et à l'entretien des bâtiments scolaires. Ces dépenses sont

difficiles à ventiler car elles se rapportent à des services communs, mais on estime qu'environ 25 % du coût des services opérationnels pourraient être attribués au programme d'éducation. Cela correspondrait approximativement à 11,6 millions de dollars dans le budget de l'exercice biennal 1998-1999.

#### B. Programme de santé

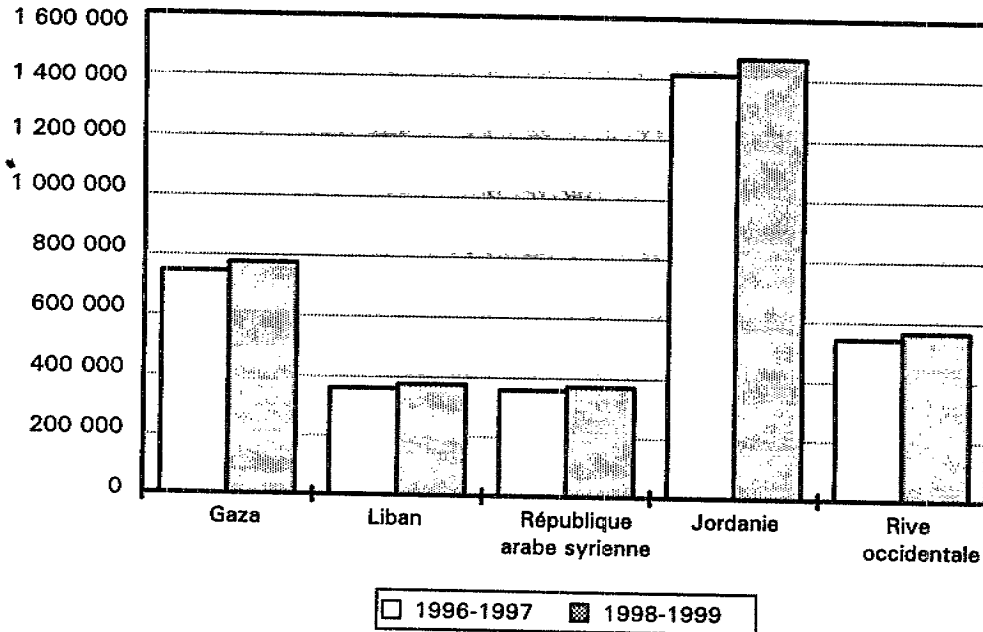
92. Le but du programme de santé de l'UNRWA est de fournir des soins de santé primaires et des services sanitaires essentiels aux réfugiés de Palestine enregistrés, conformément aux politiques humanitaires des Nations Unies et aux principes et concepts de l'OMS. Le programme de santé de l'Office vise à préserver et améliorer l'état de santé des réfugiés et à répondre à leurs besoins en matière de santé de base d'une manière compatible avec les programmes de santé publique que les gouvernements des pays d'accueil mettent en oeuvre pour leurs propres ressortissants.

93. Le programme de santé est le deuxième programme de l'Office par ordre d'importance, avec un budget total de 126,4 millions de dollars, soit 18,8 % des dépenses de l'Office; 15 % des membres du personnel de l'Office sont affectés à ce programme.

94. Le programme de santé de l'UNRWA, qui est axé sur la santé des collectivités, fournit des soins de santé primaires à plus de 3,4 millions de réfugiés de Palestine par l'entremise de 121 centres sanitaires implantés dans les cinq zones d'activité. Le programme comprend des services chargés de donner des soins médicaux (préventifs et curatifs), des services d'assainissement dans les camps de réfugiés et des services qui s'occupent de la nutrition et des appoints alimentaires fournis aux groupes de population vulnérables. La figure 7 indique le nombre de bénéficiaires pour l'exercice biennal 1998-1999, comparé à celui de 1996-1997 :

Figure 7

Nombre de bénéficiaires du programme de santé



|           | Gaza    | Liban   | République arabe syrienne | Jordanie  | Rive occidentale | Total     |
|-----------|---------|---------|---------------------------|-----------|------------------|-----------|
| 1996-1997 | 746 050 | 359 005 | 356 739                   | 1 413 252 | 542 642          | 3 417 688 |
| 1998-1999 | 775 892 | 373 365 | 371 008                   | 1 489 782 | 564 347          | 3 564 394 |

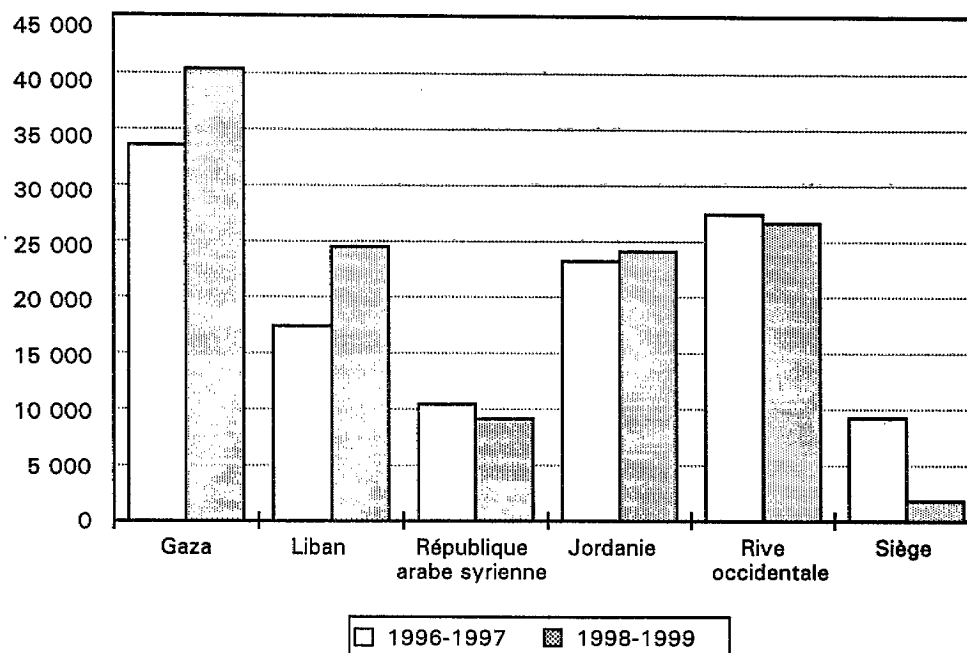
95. Le programme de santé a donné des résultats appréciables : élimination de la malnutrition due à une carence protéo-calorique (comme l'indiquait l'étude OMS/UNRWA de 1990 sur la nutrition), lutte contre les maladies transmissibles, en particulier la poliomyélite et le tétanos, par des campagnes d'immunisation, et réduction de la mortalité des enfants en bas âge à un niveau inférieur à celui que l'OMS a fixé pour les pays en développement, soit 50 décès au maximum pour 1 000 naissances vivantes d'ici à l'an 2000.

96. Depuis 1950, l'OMS supervise sur le plan technique le programme de santé de l'Office par l'entremise de son bureau régional pour la Méditerranée orientale, qui bénéficie de l'appui du personnel du siège de l'OMS. L'OMS détache des membres de son personnel au siège de l'UNRWA, au titre d'un prêt non remboursable, dont notamment le Directeur du Département de la santé de l'UNRWA, qui est chargé de conseiller le Commissaire général de l'UNRWA et le Directeur du bureau régional de l'OMS sur toutes les questions de politique générale concernant les activités opérationnelles et techniques du programme de santé de l'Office.

97. La figure 8 indique le budget du programme de santé pour l'exercice biennal 1998-1999, comparé à celui de l'exercice biennal 1996-1997.

Figure 8

Budget du programme de santé  
(En milliers de dollars des États-Unis)



|           | Gaza   | Liban  | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Siège | Total   |
|-----------|--------|--------|---------------------------|----------|------------------|-------|---------|
| 1996-1997 | 33 586 | 17 362 | 10 428                    | 23 179   | 27 439           | 9 215 | 121 209 |
| 1998-1999 | 40 288 | 24 469 | 9 140                     | 24 075   | 26 606           | 1 802 | 126 391 |

98. Le tableau 10 donne la répartition des dépenses au titre du programme de santé entre les quatre principaux sous-programmes.

Tableau 10

Dépenses relatives au programme de santé par sous-programme  
(En milliers de dollars des États-Unis)

| Sous-programme                     | 1996-1997<br>Budget approuvé |               |                | 1996-1997<br>Dépenses prévues |               |                | 1998-1999<br>Budget proposé |               |                |
|------------------------------------|------------------------------|---------------|----------------|-------------------------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|----------------|
|                                    | Espèces                      | Nature        | Total          | Espèces                       | Nature        | Total          | Espèces                     | Nature        | Total          |
| Services de soins médicaux         | 76 186                       | 1 737         | 77 923         | 64 835                        | 860           | 65 695         | 79 746                      | 634           | 80 380         |
| Assainissement du milieu           | 19 945                       | 138           | 20 083         | 18 537                        | 122           | 18 659         | 23 072                      | 138           | 23 210         |
| Nutrition et appoints alimentaires | 206                          | 21 178        | 21 384         | 157                           | 14 830        | 14 987         | 185                         | 21 347        | 21 532         |
| Questions d'environnement          | 1 486                        | 333           | 1 819          | 956                           |               | 956            | 1 269                       |               | 1 269          |
| <b>Total</b>                       | <b>97 823</b>                | <b>23 386</b> | <b>121 209</b> | <b>84 485</b>                 | <b>15 812</b> | <b>100 297</b> | <b>104 272</b>              | <b>22 119</b> | <b>126 391</b> |

99. Les services de soins médicaux, y compris la santé de la famille et la lutte contre les maladies, représentent 63 % du budget opérationnel de la santé. Les services d'assainissement du milieu, y compris le programme spécial d'assainissement du milieu à Gaza, représentent 19 % du budget estimatif annuel de la santé.

100. Comme au cours des années antérieures, le programme de santé restera axé essentiellement sur la préservation des résultats obtenus en matière de soins de santé primaires qui ont fait du programme de santé de l'Office un des systèmes de soins de santé les plus efficaces de la région, et cela à un coût qui est à peine supérieur à 15 dollars par an et par réfugié pour toute la gamme de soins médicaux et de services d'hygiène de l'environnement qui sont fournis aux réfugiés. Les grandes priorités du programme continueront d'être la santé de la famille, y compris l'hygiène sexuelle et la planification familiale, ainsi que l'assainissement du milieu et le recours très sélectif aux services hospitaliers essentiels.

101. Le tableau 11 donne une ventilation par catégorie de dépenses au titre du programme de santé.

Tableau 11

Dépenses relatives au programme de santé par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses    | 1996-1997<br>Budget approuvé |               |                | 1996-1997<br>Dépenses prévues |               |                | 1998-1999<br>Budget proposé |               |                |
|--------------------------|------------------------------|---------------|----------------|-------------------------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|----------------|
|                          | Espèces                      | Nature        | Total          | Espèces                       | Nature        | Total          | Espèces                     | Nature        | Total          |
| Personnel international  | 733                          | 1 444         | 2 177          | 651                           | 1 120         | 1 771          | 509                         | 604           | 1 113          |
| Personnel local          | 59 359                       |               | 59 359         | 53 091                        |               | 53 091         | 61 964                      |               | 61 964         |
| Services                 | 17 244                       |               | 17 244         | 13 814                        |               | 13 814         | 20 231                      |               | 20 231         |
| Fournitures achetées     | 13 142                       | 21 800        | 34 982         | 11 342                        | 14 550        | 25 892         | 14 756                      | 21 367        | 36 123         |
| Construction et matériel | 625                          |               | 625            | 933                           |               | 933            | 247                         |               | 247            |
| Locaux                   | 672                          | 142           | 814            | 613                           | 142           | 755            | 721                         | 148           | 869            |
| Dons et subventions      | 6 096                        |               | 6 096          | 4 150                         |               | 4 150          | 5 844                       |               | 5 844          |
| Ajustements internes     | (48)                         |               | (48)           | (109)                         |               | (109)          |                             |               |                |
| <b>Total</b>             | <b>97 823</b>                | <b>23 386</b> | <b>121 209</b> | <b>84 485</b>                 | <b>15 812</b> | <b>100 297</b> | <b>104 272</b>              | <b>22 119</b> | <b>126 391</b> |

102. Les dépenses au titre du personnel international mentionnées dans le tableau 11 représentent essentiellement les traitements des cadres du département de la santé et les autres dépenses connexes. Les dépenses de personnel relatives aux deux fonctionnaires internationaux sont prises en charge par le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale. La plupart des postes de fonctionnaires internationaux ont été récemment convertis en postes attribués à du personnel local, ce qui explique la réduction du budget entre les deux exercices biennaux. Toute tentative visant à introduire d'autres réformes administratives dans le programme de santé aboutirait à des économies négligeables.

103. Les dépenses au titre du personnel local concernent le personnel de santé (médecins, personnel infirmier, sages-femmes, etc.) et les préposés à l'assainissement qui fournissent des services dans les cinq zones d'activité. L'augmentation du coût du personnel local, par rapport aux dépenses prévues pour



1996-1997, est due à un accroissement de l'effectif qui est proposé pour l'exercice biennal 1998-1999.

104. Les dépenses d'exploitation d'un certain nombre d'installations et services qui assurent des soins de santé, notamment sur la Rive occidentale et à Gaza, ne sont actuellement financées que pour une période déterminée, au titre du Programme pour la mise en oeuvre de la paix. L'arrêt de ces services entraînerait non seulement une surcharge pour les autres, mais aussi un important gaspillage des capitaux investis dans les locaux et le matériel. Il faudrait par conséquent que les dépenses courantes, qui sont en grande partie des dépenses de personnel, soient prises en charge par le Fonds général. C'est là une conséquence négative du fait que le Programme pour la mise en oeuvre de la paix est bien financé tandis que le budget ordinaire ne l'est pas suffisamment, encore que ledit Programme ait en général un impact extrêmement positif sur les réfugiés de Palestine.

105. Pour empêcher que les services ne se dégradent encore plus, il faut du personnel supplémentaire ne serait-ce que pour maintenir à leur niveau actuel les installations et services de santé de l'Office qui sont déjà fortement mis à contribution.

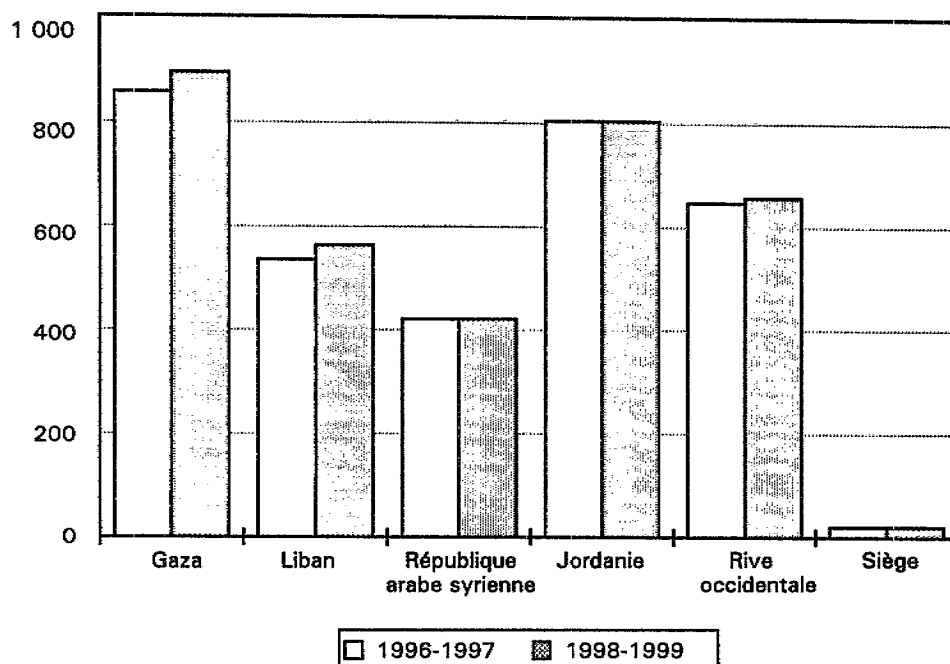
106. Le manque de fonds dont a souffert ces deux dernières années le programme d'assainissement du milieu a fait que les effectifs employés à cette fin sont tombés au-dessous des normes de l'Office dans la totalité des cinq zones d'activité, ce qui a entraîné dans les camps un amoncellement de déchets solides qui accroît les risques de maladie. Cela veut dire aussi que le personnel disponible a dû pallier l'insuffisance de main-d'oeuvre. C'est là un aspect des choses qu'il faut prendre en considération dans le budget de l'exercice biennal.

107. Les dépenses globales de personnel représentent 50 % du budget total du programme de santé, tandis que le coût de l'administration des services de santé pour l'ensemble des sous-programmes représente moins de 4 % du total du programme.

108. La figure 9 indique l'effectif du personnel local affecté au programme de santé pour l'exercice biennal 1998-1999 et le compare à celui de l'exercice biennal 1996-1997.

Figure 9

Effectif du personnel local affecté au programme de santé



|           | Gaza | Liban | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Siège | Total |
|-----------|------|-------|---------------------------|----------|------------------|-------|-------|
| 1996-1997 | 856  | 535   | 421                       | 804      | 647              | 21    | 3 284 |
| 1998-1999 | 893  | 563   | 421                       | 804      | 657              | 21    | 3 359 |

109. À la rubrique des Services figure, dans le tableau 11, le coût des services extérieurs achetés. Un des principaux postes de dépenses de dépenses est celui du programme d'hospitalisation (voir plus loin sous "Services hospitaliers"). L'augmentation prévue au budget au titre des services est due essentiellement à l'accroissement des besoins en matière d'hospitalisation.

110. La rubrique des Fournitures achetées inclut deux grandes catégories de fournitures : les fournitures médicales utilisées pour les divers sous-programmes du programme de santé, et les produits essentiels consommés principalement au titre du programme de nutrition et d'appoints alimentaires. Il s'agit dans ce dernier cas de dons en nature.

111. Les dépenses inscrites au budget sous la rubrique Construction et matériel sont à un niveau très bas. La tendance à long terme est inquiétante car l'UNRWA n'a pas été en mesure de construire et d'équiper autant de centres de santé qu'il en aurait fallu. Il a toutefois été possible de pallier en partie cette carence avec des fonds fournis au titre du Programme pour la mise en oeuvre de la paix.

112. Les Dons et subventions comprennent essentiellement des subsides qui sont versés aux patients pour l'hospitalisation et qui relèvent du programme correspondant (voir plus loin sous "Services hospitaliers").

113. L'augmentation constatée entre les dépenses prévues pour 1996-1997 et le budget proposé est de 26 %, et elle est nécessaire pour répondre aux besoins de la communauté de réfugiés en matière de santé.

114. Une condition préalable essentielle, en ce qui concerne le budget de 1998-1999, est le renouvellement de la Convention entre la Communauté européenne et l'UNRWA pour 1996-1998, qui couvre notamment le programme de santé. Il faudrait que les services les plus importants de soins de santé primaires, en particulier le programme de santé de la famille, soient ou bien incorporés au Fonds général, ce qui ferait courir le risque d'un manque de moyens financiers, ou bien annulés, ce qui mènerait à l'effondrement total de l'élément le plus efficace, eu égard à son coût, du programme de santé.

#### 1. Services de soins médicaux

115. L'ensemble des services médicaux est assuré par un réseau de 121 postes ou centres de soins de santé primaires à l'intérieur et à l'extérieur des camps. Ces centres sont répartis comme suit entre les cinq zones d'activité : 23 en Jordanie, 25 au Liban, 22 dans la République arabe syrienne, 34 sur la Rive occidentale et 17 à Gaza. Pendant la période 1990 à 1996, le nombre des consultations médicales données par ces centres est passé de 3,9 millions à 5,1 millions, soit une augmentation de 31 % environ. Cet accroissement de l'utilisation des services, cependant, n'a pas été accompagné d'une augmentation parallèle de l'effectif du personnel.

116. La répartition des dépenses entre les cinq zones d'activité est donnée dans le tableau 12.

Tableau 12

#### Services de soins médicaux

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |              |               | 1996-1997<br>Dépenses prévues |            |               | 1998-1999<br>Budget proposé |            |               |
|---------------------------|------------------------------|--------------|---------------|-------------------------------|------------|---------------|-----------------------------|------------|---------------|
|                           | Espèces                      | Nature       | Total         | Espèces                       | Nature     | Total         | Espèces                     | Nature     | Total         |
| Gaza                      | 16 745                       | 4            | 16 749        | 15 512                        | 3          | 15 515        | 22 214                      | 4          | 22 218        |
| Liban                     | 12 383                       |              | 12 383        | 15 490                        |            | 15 490        | 17 969                      |            | 17 969        |
| République arabe syrienne | 7 072                        | 13           | 7 085         | 4 978                         | 9          | 4 987         | 6 061                       | 12         | 6 073         |
| Jordanie                  | 14 224                       |              | 14 224        | 12 528                        |            | 12 528        | 13 615                      |            | 13 615        |
| Rive occidentale          | 18 810                       | 36           | 18 846        | 15 486                        | 12         | 15 498        | 18 781                      | 14         | 18 795        |
| <b>Total partiel</b>      | <b>69 234</b>                | <b>53</b>    | <b>69 287</b> | <b>63 994</b>                 | <b>24</b>  | <b>64 018</b> | <b>78 640</b>               | <b>30</b>  | <b>78 670</b> |
| Siège                     | 6 952                        | 1 685        | 8 637         | 840                           | 837        | 1 677         | 1 106                       | 604        | 1 710         |
| <b>Total</b>              | <b>76 186</b>                | <b>1 738</b> | <b>77 924</b> | <b>64 834</b>                 | <b>861</b> | <b>65 695</b> | <b>79 746</b>               | <b>634</b> | <b>80 380</b> |

117. L'importance des services fournis varie entre les cinq zones d'activité selon qu'il y existe des centres publics ou non accessibles aux réfugiés à un prix abordable. Au Liban par exemple, le secteur de la santé publique est peu développé et n'est pas accessible aux réfugiés de Palestine. Cela explique pourquoi la part des dépenses totales qui est consacrée aux soins médicaux est plus élevée au Liban par rapport au nombre de réfugiés.

118. Les centres de soins de santé primaires assurent toute une gamme de services médicaux généralement regroupés : soins assurés à titre externe, soins dentaires, services de diagnostic et d'appui, soins de spécialistes, notamment en gynécologie/obstétrique, cardiologie et pédiatrie, soins spéciaux pour les maladies non transmissibles, en particulier le diabète sucré et l'hypertension, soins de santé maternelle et infantile et services de planification familiale.

119. Les services ainsi fournis au niveau primaire sont complétés par des soins secondaires essentiels, soit au moyen d'arrangements contractuels conclus avec des cliniques privées, soit par le biais d'un remboursement partiel des frais de traitement supportés par les réfugiés dans des hôpitaux publics. Des soins tertiaires sélectifs sont assurés au moyen de contributions partielles au financement des traitements d'urgence pour la sauvegarde d'une vie humaine, la chirurgie cardiaque par exemple

120. La ventilation des dépenses inscrites au budget des soins médicaux, par sous-programme est la suivante :

| Sous-programme              | Milliers de dollars É.-U. | Pourcentage  |
|-----------------------------|---------------------------|--------------|
| Services cliniques généraux | 31 632                    | 39,4         |
| Services hospitaliers       | 21 454                    | 26,7         |
| Services pharmaceutiques    | 12 852                    | 16,0         |
| Services de laboratoire     | 2 710                     | 3,3          |
| Soins dentaires             | 3 122                     | 3,9          |
| Autres services             | 3 691                     | 4,6          |
| Administration              | 4 919                     | 6,1          |
| <b>Total</b>                | <b>80 380</b>             | <b>100,0</b> |

Si l'on se base sur le projet de budget pour 1998, tous ces services médicaux seront fournis à un coût moyen de 11,76 dollars par tête pour l'ensemble des services médicaux assurés par l'Office.

Services cliniques généraux (montant inscrit au budget : 31 632 000 dollars)

121. Les services cliniques généraux, comprenant notamment les soins médicaux fournis à titre externe, la prévention de la maladie et la lutte contre les maladies, les soins de santé maternelle et infantile et les services de planification familiale, sont assurés par un réseau de 121 postes ou centres de soins de santé primaires qui fonctionnent dans les cinq zones d'activité et se répartissent ainsi : 88 centres de santé, 23 postes de santé et 10 centres de protection maternelle et infantile.

122. Les services couvrent toute la gamme de soins médicaux préventifs et curatifs et sont assurés par le biais de trois grands programmes : santé de la famille, soins médicaux fournis à titre externe, et prévention de la maladie et lutte contre les maladies.

123. Les réfugiés ont à leur charge une part appréciable des frais médicaux, pouvant aller par exemple jusqu'à 50 à 70 % du coût des visites médicales de spécialistes et des prothèses.

124. Le budget des soins médicaux couvre dans l'ensemble le coût du personnel médical, infirmier, paramédical et autre personnel auxiliaire en service dans les centres de santé, ainsi que le coût des fournitures courantes, autres que

les produits pharmaceutiques. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, il faut un personnel médico-sanitaire accru ne serait-ce que pour éviter de surcharger encore plus les dispensaires et cliniques de l'UNRWA, et a fortiori pour améliorer la situation. Le volume de travail par médecin est en moyenne de 100 consultations médicales par jour au moins.

125. En plus des crédits provenant du Fonds général, des moyens financiers supplémentaires sont disponibles pour appuyer et élargir le programme de planification familiale conformément à la Convention conclue pour 1996-1998 entre la Communauté européenne et l'UNRWA. À moins que ces provisions supplémentaires ne restent disponibles pendant la deuxième période du cycle budgétaire de 1998-1999, il faudra licencier du personnel affecté au programme de santé de la famille ou en imputer le coût sur le Fonds général, étant donné que ce coût n'est pas compris dans le projet de budget.

126. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, les priorités du programme seront essentiellement de préserver l'investissement durable qui a été consacré à la mise en place d'un programme efficace de santé de la famille, d'assurer l'expansion des services de planification familiale et de développer encore les programmes actuels de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, en mettant l'accent en particulier sur l'élaboration de protocoles appropriés de gestion et le développement, par une formation en cours d'emploi, des ressources humaines dont les services de santé ont besoin.

Services hospitaliers (montant inscrit au budget : 21 454 000 dollars)

127. En plus des services fournis au niveau des soins primaires, l'UNRWA cherche, en principe, à assurer les services d'hospitalisation indispensables à la population de réfugiés dans ses propres établissements, ou dans des hôpitaux locaux sous contrat, ou encore par le remboursement d'une partie des frais encourus par les réfugiés lors d'un traitement dans un hôpital public ou privé.

128. La prestation de services hospitaliers varie entre les cinq zones d'activité selon que des établissements hospitaliers publics ou privés sont accessibles ou non aux réfugiés à un prix symbolique ou abordable. Au Liban, par exemple, le secteur de la santé publique est peu développé et n'est pas accessible aux réfugiés.

129. La différence entre les dépenses prévues pour 1996-1997 au titre de l'hospitalisation et le projet de budget pour 1998-1999 se chiffre à près de 6 millions de dollars, dont 4,4 millions pour le Liban. Les ressources supplémentaires sont nécessaires pour maintenir les services hospitaliers au niveau actuel au Liban où l'hospitalisation a été financée au moyen de contributions extrabudgétaires que l'Office n'aura peut-être pas à sa disposition en 1998-1999.

130. La participation des patients au coût des services hospitaliers va de 12 % à Gaza et dans la République arabe syrienne à 25 % sur la Rive occidentale et à 40 % dans le cas des remboursements individuels. La participation aux frais peut atteindre plus de 70 % en cas de traitement spécialisé.

Services pharmaceutiques (montant inscrit au budget : 12 852 000 dollars)

131. Les fournitures médicales essentielles figurant dans une liste standard (catalogue des fournitures médicales) sont mises à la disposition des patients traités dans les centres de soins primaires de l'UNRWA. Elles sont achetées sur

le marché international par appels d'offres auxquels concourent des fabricants préqualifiés dont les produits satisfont aux critères des Bonnes pratiques de fabrication (Good Manufacturing Proactive practice) basées sur le système OMS de certification de la qualité des produits pharmaceutiques entrant dans le commerce international.

132. Les demandes de crédits inscrites au budget au titre des fournitures médicales sont établies en fonction de normes types fondées sur des prix-catalogue standard et sur le nombre effectif de personnes traitées dans les dispensaires et centres de consultations, exprimé en unités de 100 personnes traitées.

133. Le coût moyen des fournitures médicales, calculé d'après les dépenses de 1996, était de 0,99 dollar par tête, dépenses de personnel non comprises, et de 1,19 dollar par tête, dépenses de personnel comprises.

134. L'augmentation du budget consacré aux fournitures médicales est due aux mesures d'austérité rigoureuses prises en 1996-1997, qui ont empêché de maintenir ces fournitures au niveau autorisé. En outre il faut prévoir un complément de dépenses si l'on veut faire face à l'accroissement de population, à l'augmentation de la demande et à la hausse des prix internationaux.

Services de laboratoire (montant inscrit au budget : 2 710 000 dollars)

135. Les services de laboratoire sont assurés par un réseau de 88 laboratoires intégrés aux centres de santé de l'Office; 21 laboratoires se trouvent en Jordanie, 21 sur la Rive occidentale, 15 au Liban, 18 dans la République arabe syrienne et 13 à Gaza.

136. Le budget concernant les services de laboratoire est établi en fonction des dépenses passées et il correspond surtout au coût des réactifs chimiques, des trousseaux et des fournitures courantes.

137. Sur la base des dépenses de 1996, le coût moyen, sur l'ensemble de la zone d'activité de l'Office, d'un test de laboratoire effectué dans les installations de l'UNRWA est de 0,45 dollar (dépenses de personnel et fournitures comprises).

Services de soins dentaires (montant inscrit au budget : 3 122 000 dollars)

138. Les services de santé bucco-dentaire s'attachent essentiellement à déceler au plus tôt et à traiter les affections dentaires parmi les groupes à risque, en particulier les enfants et les femmes enceintes. L'Office oeuvre aussi en faveur de la bonne santé des dents en incitant activement les collectivités de réfugiés à avoir une bonne hygiène dentaire et à utiliser des dentifrices contenant du fluor.

139. Des services sont fournis par l'intermédiaire de 71 cabinets dentaires installés dans les principaux centres de santé et secondés par huit unités mobiles qui assurent des services de santé bucco-dentaire au niveau des collectivités. Il y a 14 cabinets dentaires et trois unités mobiles en Jordanie, 17 cabinets dentaires au Liban, 11 cabinets dentaires et une unité mobile dans la République arabe syrienne, 18 cabinets dentaires et une unité mobile sur la Rive occidentale, et 11 cabinets dentaires et trois unités mobiles à Gaza.

140. Le budget couvre les dépenses de personnel, le coût des fournitures et des produits couramment utilisés pour ce programme, et il est calculé en fonction des dépenses passées.

141. Le coût moyen des soins dentaires, calculé d'après les dépenses de 1996, était de 0,46 dollar par tête, dépenses de personnel non comprises, et de 3,0 dollars par tête, dépenses de personnel comprises.

Services de maternité (montant inscrit au budget : 1 327 000 dollars)

142. Des soins per partum sont fournis principalement dans la bande de Gaza et, à un degré moindre, sur la Rive occidentale. Il y a sept maternités à Gaza qui sont intégrées aux principaux centres de santé, et six sont en service. La nouvelle maternité n'a pas commencé à fonctionner faute de fonds pour le financement des dépenses courantes. Sur la Rive occidentale il n'y a qu'une petite maternité au camp de Nur Shams.

143. Le budget des services de maternité couvre les dépenses de personnel - sages-femmes et autre personnel auxiliaire principalement - des maternités de la Rive occidentale et de la bande de Gaza, ainsi que l'achat de fournitures et de produits courants. Aucune augmentation du coût de ces services n'est envisagée pour l'exercice biennal 1998-1999.

Services de santé scolaire (montant inscrit au budget : 834 000 dollars)

144. Les services de santé scolaire sont ou bien intégrés aux centres de santé, en particulier dans les camps, ou bien assurés par des équipes de santé scolaire à l'intention des écoles urbaines et rurales qui ne sont pas à la portée des centres de santé de l'UNRWA.

145. Les services de santé scolaire comprennent l'examen médical des nouveaux arrivants, qui vise à détecter au plus tôt leurs problèmes éventuels de santé, le dépistage des élèves dont la santé est particulièrement fragile, les vaccinations de rappel, la promotion de bonnes pratiques en matière d'hygiène et le maintien d'un environnement sain.

146. Environ 450 000 élèves fréquentent actuellement les écoles élémentaires et primaires supérieures de l'UNRWA. Agés de 6 à 16 ans, ils constituent un groupe vulnérable qui a besoin de soins de santé, de surveillance, de progrès et de protection. Pendant l'année scolaire 1995/96, quelque 52 000 nouveaux élèves ont été inscrits dans les écoles élémentaires de l'UNRWA, où ils ont subi des examens médicaux complets et bénéficié d'un suivi médical.

147. Le budget comprend essentiellement le coût des équipes de santé scolaire. Les services de santé scolaire assurés par les médecins des centres de santé font partie intégrante des activités menées dans les camps au titre des soins de santé primaires.

Santé mentale (montant inscrit au budget : 816 000 dollars)

148. Des études effectuées notamment au Liban, sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza, donnent à penser que les problèmes mentaux et psychologiques sont très courants parmi la population réfugiée de Palestine, en particulier parmi les enfants qui sont exposés au stress et à la violence.

149. Un programme communautaire de santé mentale a été instauré dans chaque zone d'activité en 1994. Son coût étant trop élevé par rapport à son efficacité, il a été suspendu par la suite du fait que les ressources qui lui étaient allouées étaient loin de répondre aux besoins réels. Toutefois, un programme modeste qui avait été institué sur la Rive occidentale, en collaboration avec l'OMS, durant l'Intifada a été repris ensuite par l'UNRWA et reste maintenu.

150. Le budget couvre essentiellement le coût des médicaments psychotropes utilisés dans le traitement des patients par les médecins des centres de santé ou prescrits par des spécialistes.

#### Lutte antituberculeuse (montant inscrit au budget : 127 000 dollars)

151. Les activités de lutte contre la tuberculose relèvent à la fois de l'UNRWA et des ministères de la santé des pays d'accueil. L'incidence de cette maladie a été ramenée de plus de 40 cas pour 100 000 réfugiés en 1996 à deux cas environ pour 100 000 réfugiés à la fin de l'année, grâce à une campagne extensive de vaccination par le BCG, à une surveillance active et aux traitements entrepris.

152. Le budget du programme de lutte antituberculeuse couvre le coût des médicaments utilisés pour le traitement des malades.

#### Éducation sanitaire (montant inscrit au budget : 587 000 dollars)

153. Le programme d'éducation sanitaire a pour but de promouvoir une bonne hygiène de vie par une série d'activités déterminées visant divers groupes cibles dans les camps et aux installations de l'UNRWA qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur des camps, y compris les écoles, les cliniques et dispensaires, les centres pour femmes et les centres pour la jeunesse. Ce programme est mis en oeuvre par des inspecteurs de l'éducation sanitaire et des éducateurs sanitaires qui maintiennent une coordination et une collaboration étroites avec d'autres personnels en poste dans les diverses zones d'activité.

154. Chaque année des plans de travail sont élaborés en vue d'activités à mener à bien dans les centres de santé, les écoles et les collectivités. Le personnel affecté à l'éducation sanitaire joue un rôle crucial dans la coordination des activités sectorielles, le suivi de la mise en oeuvre des plans approuvés, la familiarisation d'autres membres du personnel avec les techniques appropriées de communication, et la distribution du matériel pédagogique.

155. Le budget couvre essentiellement les dépenses de personnel et le coût du matériel pédagogique.

## 2. Assainissement du milieu

156. Des services d'assainissement du milieu sont assurés pour plus de 1,1 million de réfugiés qui résident dans 59 camps officiels des cinq zones d'activité.

157. Ces services comprennent l'évacuation des eaux usées, la gestion des eaux de ruissellement après orage, l'approvisionnement en eau potable à usage domestique, le ramassage et l'évacuation des déchets solides et la lutte contre les insectes et les rongeurs.

158. La plupart des améliorations apportées à l'hygiène du milieu dans les camps de réfugiés étaient jusqu'à ces derniers temps fondées sur des projets peu



coûteux demandant peu de technologie, comme la mise en place de drains de surface et le revêtement des trottoirs, et elles résultent du travail effectué par les réfugiés eux-mêmes dans le cadre de programmes d'auto-assistance entrepris avec l'appui de l'Office. Ce dernier fournit des matériaux de construction pour les projets de ce genre et les réfugiés y participent en tant que main-d'oeuvre bénévole. On estime que la participation des réfugiés à ces améliorations est de l'ordre de 60 % du coût total.

159. Au Liban, sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza, où les besoins sont les plus marquants, priorité a été donnée à la planification et à l'exécution des projets de développement. L'infrastructure matérielle des camps a été notablement améliorée grâce à des ressources extrabudgétaires fournies pour des projets spécifiques par le Programme d'aide élargi et, plus tard, par l'entremise du Programme pour la mise en oeuvre de la paix.

160. La répartition des dépenses relatives à l'assainissement du milieu entre les cinq zones d'activité figure dans le tableau 13.

Tableau 13

Assainissement du milieu

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |        |        | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |        | 1998-1999<br>Budget proposé |        |        |
|---------------------------|------------------------------|--------|--------|-------------------------------|--------|--------|-----------------------------|--------|--------|
|                           | Espèces                      | Nature | Total  | Espèces                       | Nature | Total  | Espèces                     | Nature | Total  |
| Gaza                      | 6 862                        |        | 6 862  | 6 735                         |        | 6 735  | 8 865                       |        | 8 865  |
| Liban                     | 3 146                        |        | 3 146  | 3 936                         |        | 3 936  | 4 491                       |        | 4 491  |
| République arabe syrienne | 1 246                        |        | 1 246  | 877                           |        | 877    | 1 099                       |        | 1 099  |
| Jordanie                  | 4 188                        |        | 4 188  | 3 688                         |        | 3 688  | 4 687                       |        | 4 687  |
| Rive occidentale          | 3 924                        | 138    | 4 062  | 3 231                         | 122    | 3 353  | 3 838                       | 138    | 3 976  |
| Total partiel             | 19 366                       | 138    | 19 504 | 18 467                        | 122    | 18 589 | 22 980                      | 138    | 23 118 |
| Siège                     | 578                          |        | 578    | 70                            |        | 70     | 92                          |        | 92     |
| Total                     | 19 944                       | 138    | 20 082 | 18 537                        | 122    | 18 659 | 23 072                      | 138    | 23 210 |

Évacuation des déchets solides (montant inscrit au budget : 20 819 000 dollars)

161. La collecte et l'évacuation des déchets solides qui se trouvent dans les camps sont effectuées par du personnel de l'UNRWA, qui utilise pour cela du matériel modeste adapté aux conditions locales et aux circonstances. Les déchets solides sont ramassés et transportés jusqu'à des quais de déchargement en béton ou de grands conteneurs pour être acheminés ensuite jusqu'aux décharges définitives par des camions benne ou des camions compacteurs, ou au moyen de véhicules municipaux ou de véhicules appartenant à des entrepreneurs.

162. Cette activité demande beaucoup de main-d'oeuvre, et les dépenses les plus importantes qu'elle entraîne sont des dépenses de personnel. Pour aligner l'effectif de ce personnel sur les normes de l'Office dans l'ensemble des cinq zones d'activité il faut un complément de 2,2 millions de dollars. S'il n'est pas possible d'accroître cet effectif par suite du manque de fonds, il est fort probable que le niveau d'hygiène dans les camps s'en ressentira encore plus, ce qui augmentera les risques de maladie.

163. La mécanisation est progressivement étendue, en fonction des fonds supplémentaires qui deviennent disponibles pour le financement de véhicules et des conteneurs correspondants. À l'heure actuelle les déchets de 33 camps sont évacués par des engins mécanisés de l'Office et ceux de 25 autres le sont en vertu d'arrangements contractuels passés avec les municipalités ou avec des entrepreneurs privés.

164. Le budget pour l'évacuation des déchets solides couvre essentiellement, à l'exclusion des salaires, le coût des vêtements de protection des préposés à l'assainissement, du petit matériel et des outils, le coût d'utilisation du matériel de l'Office et les provisions pour arrangements contractuels.

Approvisionnement en eau (montant inscrit au budget : 1 160 000 dollars)

165. La plupart des camps sont connectés aux systèmes municipaux d'approvisionnement en eau; quelques-uns sont desservis au moyen de puits profonds forés par l'Office pour compléter les ressources en eau disponibles. La qualité de l'eau est régulièrement surveillée grâce à des opérations quotidiennes de désinfection et à des tests bactériologiques effectués dans les laboratoires de santé publique.

166. Le budget couvre essentiellement le coût des produits chimiques utilisés pour la désinfection de l'eau, des tests effectués en laboratoire pour le contrôle de la qualité, du petit matériel et du carburant, ainsi que les provisions pour l'entretien des réseaux existants ou le remplacement des tuyaux corrodés.

Évacuation des eaux usées et des eaux de drainage (montant inscrit au budget : 246 000 dollars)

167. Les moyens qui existent dans les camps pour assurer l'évacuation des eaux usées d'origine ménagère et le drainage des eaux de ruissellement après les pluies d'orage sont essentiellement limités aux drains posés en surface par les réfugiés eux-mêmes dans le cadre de projets d'auto-assistance entrepris avec l'appui de l'UNRWA, qui consistaient notamment à construire des cabinets d'aisances à fosse. À cause de l'insuffisance des précipitations pendant la saison sèche, ces drains représentaient un risque pour la santé, dégageaient des odeurs nauséabondes et attiraient des nuées de mouches et de moustiques; pendant la saison des pluies ils débordaient sur les trottoirs et les lieux publics, augmentant les risques de maladies d'origine hydrique.

168. Le budget couvre essentiellement la mise en place de drains de surface supplémentaires, la connexion des logements de réfugiés aux réseaux internes d'égouts et l'entretien des installations existantes.

Lutte contre les insectes et les rongeurs (montant inscrit au budget : 159 000 dollars)

169. La destruction des rats, souris et mouches communes au moyen de produits chimiques est assurée par des techniciens de l'assainissement qui procèdent à des pulvérisations des nids et ont recours à l'emploi sélectif de raticides et souricides.

### 3. Nutrition et appoints alimentaires

170. Des compléments alimentaires sous forme de rations sèches sont fournis aux femmes enceintes et aux mères allaitantes pour lesquelles une nourriture d'appoint est nécessaire à cause de leurs besoins physiologiques et de la forte prévalence de l'anémie ferriprive. On a interrompu la distribution de céréales à préparation instantanée au lait qui étaient fournies aux enfants de 6 à 24 mois non nourris au sein.

171. La répartition des dépenses entre les cinq zones d'activité figure dans le tableau 14.

Tableau 14

#### Nutrition et appoints alimentaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |               |               | 1996-1997<br>Dépenses prévues |               |               | 1998-1999<br>Budget proposé |               |               |
|---------------------------|------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|---------------|---------------|-----------------------------|---------------|---------------|
|                           | Espèces                      | Nature        | Total         | Espèces                       | Nature        | Total         | Espèces                     | Nature        | Total         |
| Gaza                      | 61                           | 8 094         | 8 155         | 8                             | 5 687         | 5 695         | 10                          | 7 947         | 7 959         |
| Liban                     | 75                           | 1 757         | 1 832         | 94                            | 1 220         | 1 314         | 107                         | 1 902         | 2 009         |
| République arabe syrienne | 14                           | 2 084         | 2 098         | 10                            | 1 372         | 1 382         | 12                          | 1 956         | 1 968         |
| Jordanie                  | 10                           | 4 757         | 4 767         | 9                             | 3 215         | 3 224         | 11                          | 5 762         | 5 773         |
| Rive occidentale          | 46                           | 4 486         | 4 532         | 38                            | 3 336         | 3 374         | 45                          | 3 780         | 3 825         |
| <b>Total partiel</b>      | <b>206</b>                   | <b>21 178</b> | <b>21 384</b> | <b>159</b>                    | <b>14 830</b> | <b>14 989</b> | <b>185</b>                  | <b>21 347</b> | <b>21 532</b> |
| <b>Siège</b>              |                              |               |               |                               |               |               |                             |               |               |
| <b>Total</b>              | <b>206</b>                   | <b>21 178</b> | <b>21 384</b> | <b>159</b>                    | <b>14 830</b> | <b>14 989</b> | <b>185</b>                  | <b>21 347</b> | <b>21 532</b> |

172. Le budget de ce programme d'appoints alimentaires couvre essentiellement le coût des produits alimentaires qui sont fournis en nature par des donateurs tels que l'Union européenne et le Japon.

173. L'UNRWA et l'Union européenne sont actuellement en train de revoir totalement ce programme. Si le donateur n'est pas partisan de le maintenir, la solution la plus appropriée serait de redéployer les fonds au profit des services essentiels de soins de santé primaires.

#### Autres dépenses

174. Dans les chiffres relatifs au programme de santé sont comprises les dépenses d'administration, par exemple celles qui ont trait à la gestion et au développement de ce programme. Les tâches correspondantes sont exécutées au siège et dans les cinq zones d'activité. Les dépenses d'administration du programme se chiffrent à 5 millions de dollars, soit moins de 4 % des dépenses totales pour l'exercice biennal.

175. N'est pas compris dans le budget du programme de santé le coût des services fournis à ce programme dans le cadre des services opérationnels, principalement sous la forme d'opérations d'achat, distribution de produits, personnel et appui technique. Ils sont difficiles à ventiler du fait qu'il s'agit de services communs mais on estime pouvoir attribuer 24 % de leur coût au programme de

santé, ce qui correspondrait à environ 10,9 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999.

### C. Programme de secours et de services sociaux

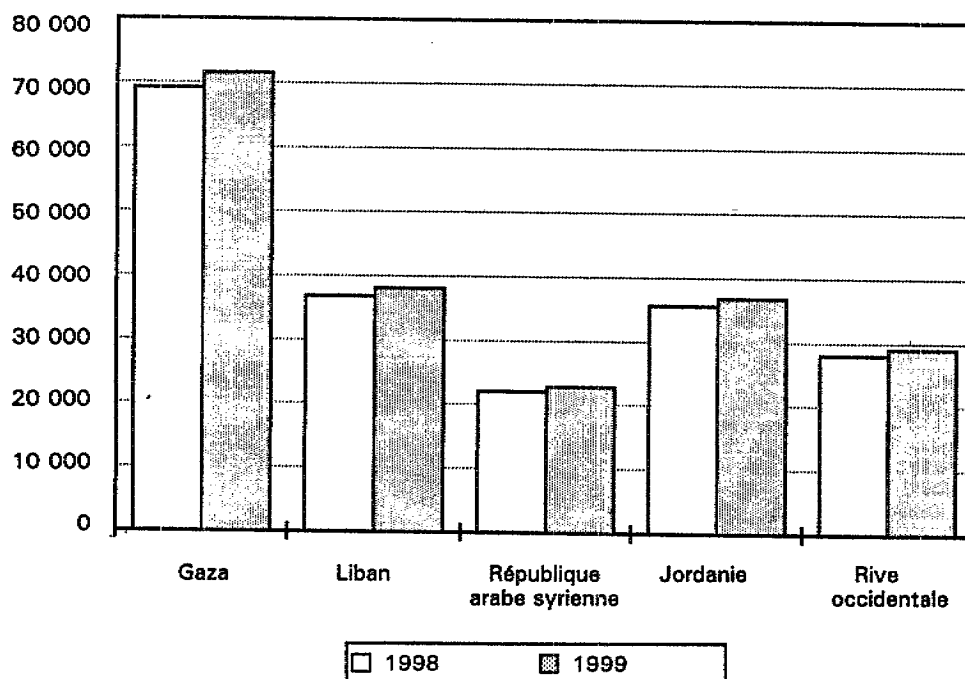
176. Le programme de secours et de services sociaux est le troisième des programmes de l'Office. Il absorbe 12,8 % des fonds dépensés par l'Office et mobilise 3 % de son personnel.

177. La mission du programme de secours et de services sociaux est d'aider ceux des réfugiés de Palestine qui sont le plus défavorisés sur le plan socioéconomique et de faciliter leurs efforts d'autoassistance. À cette fin, une aide matérielle ou financière est accordée aux réfugiés les plus démunis (services de secours), ainsi qu'un appui aux programmes de développement communautaire et d'atténuation de la pauvreté (services sociaux). Les services d'enregistrement de l'Office relèvent également du programme en question.

178. Au 30 juin 1997, des secours étaient accordés à 185 000 – soit 5,4 % – des 3,4 millions de réfugiés enregistrés à l'Office. La proportion est la plus forte, comme on pouvait s'y attendre, au Liban et à Gaza, et la plus faible en Jordanie. La figure 10 indique le nombre de réfugiés qui, d'après les critères de l'Office, seront probablement classés parmi les cas particulièrement nécessaires :

Figure 10

Nombre de cas particulièrement nécessaires



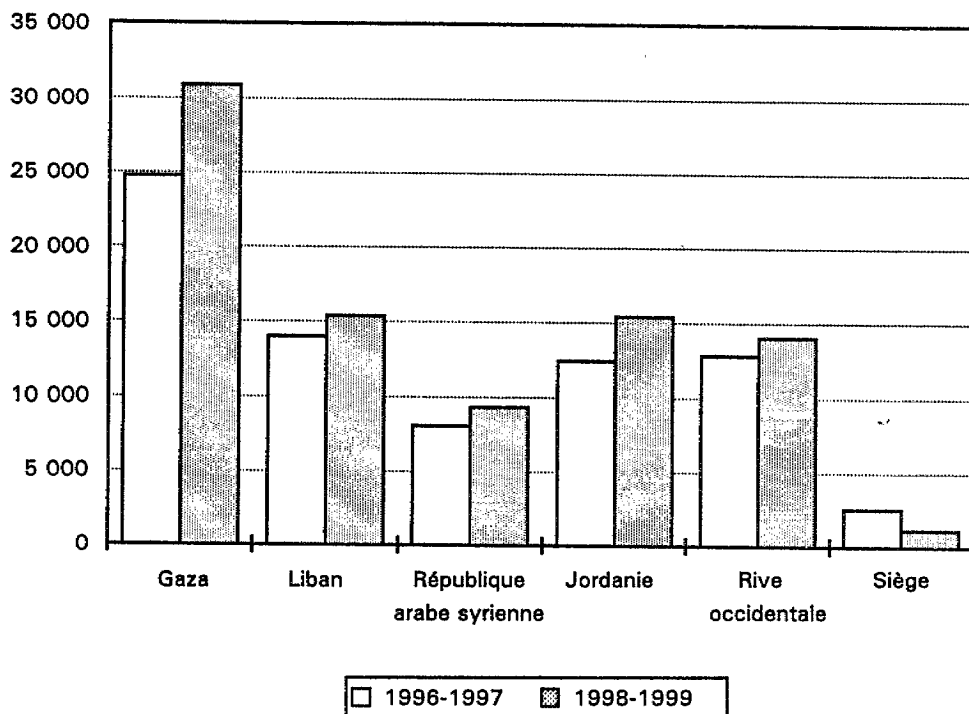
|      | Gaza   | Liban  | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Total   |
|------|--------|--------|---------------------------|----------|------------------|---------|
| 1998 | 69 147 | 36 818 | 22 028                    | 35 574   | 28 016           | 191 583 |

179. Les dépenses prévues pour le programme de secours et de services sociaux pendant l'exercice biennal 1998-1999 s'élèvent à 86,2 millions de dollars. Le budget pour 1996-1997 était de 74,6 millions de dollars. La figure 11 donne la répartition par zone d'activité du budget relatif au programme de secours et de services sociaux pour l'exercice biennal 1998-1999 et pour l'exercice biennal 1996-1997.

Figure 11

Budget du programme de secours et de services sociaux

(En milliers de dollars des États-Unis)



|           | Gaza   | Liban  | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Siège | Total  |
|-----------|--------|--------|---------------------------|----------|------------------|-------|--------|
| 1996-1997 | 24 758 | 14 019 | 8 042                     | 12 423   | 12 820           | 2 539 | 74 599 |
| 1998-1999 | 30 857 | 15 367 | 9 328                     | 15 418   | 14 071           | 1 164 | 86 206 |

180. Le tableau 15 donne une ventilation selon le type de dépenses.

Tableau 15

Dépenses relatives au programme de secours et de services sociaux par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses    | 1996-1997<br>Budget approuvé |               |               | 1996-1997<br>Dépenses prévues |               |               | 1998-1999<br>Budget approuvé |               |               |
|--------------------------|------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|---------------|---------------|
|                          | Espèces                      | Nature        | Total         | Espèces                       | Nature        | Total         | Espèces                      | Nature        | Total         |
| Personnel international  | 1 475                        |               | 1 475         | 2 066                         |               | 2 066         | 1 736                        |               | 1 736         |
| Personnel local          | 13 570                       |               | 13 570        | 12 669                        |               | 12 669        | 12 805                       |               | 12 805        |
| Services                 | 1 304                        |               | 1 304         | 760                           |               | 760           | 958                          |               | 958           |
| Fournitures achetées     | 424                          | 47 143        | 47 567        | 297                           | 28 869        | 29 166        | 241                          | 35 360        | 35 601        |
| Construction et matériel | 162                          |               | 162           | 783                           |               | 783           | 78                           |               | 78            |
| Locaux                   | 88                           | 39            | 127           | 95                            | 123           | 218           | 87                           | 185           | 272           |
| Dons et subventions      | 10 847                       |               | 10 847        | 9 980                         |               | 9 980         | 34 773                       |               | 34 773        |
| Ajustements internes     | (453)                        |               | (453)         | (429)                         |               | (429)         | (17)                         |               | (17)          |
| <b>Total</b>             | <b>27 417</b>                | <b>47 182</b> | <b>74 599</b> | <b>26 221</b>                 | <b>28 992</b> | <b>55 213</b> | <b>50 661</b>                | <b>35 545</b> | <b>86 206</b> |

181. La réduction des dépenses au titre du personnel international entre 1996-1997 et 1998-1999 sera obtenue par la conversion progressive de postes d'internationaux en postes locaux.

182. Les dépenses au titre du personnel local restent inchangées malgré cette conversion.

183. Les dépenses au titre des fournitures augmenteront sensiblement au fil des années à cause de l'accroissement du nombre de bénéficiaires et aussi du fait de l'inflation.

184. Une augmentation notable du budget est également prévue en ce qui concerne les dons et subventions. Quelque 13,2 millions de dollars au total, et 12,4 millions sur l'ensemble de l'augmentation, iront à la remise en état des logements, pour laquelle l'Office fournit les matériaux de construction, les réfugiés se chargeant du travail. Ces dernières années, le financement de cette activité a été assuré par l'entremise du Programme pour la mise en oeuvre de la paix, à cause des restrictions financières sévères qui pesaient sur le budget ordinaire. Il est urgent par conséquent d'intensifier l'activité en question.

185. Un autre montant de 12,5 millions de dollars est nécessaire au titre des subventions en espèces destinées à remplacer les produits alimentaires (voir par. 194 et 195). Cela représente une augmentation de 9,5 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 1996-1997 et résulte directement du passage, début 1997, au versement de subventions en espèces à la place des denrées alimentaires.

186. Un autre montant de 5 millions de dollars est prévu au titre de l'aide financière sélective.

187. Le reste, soit 4 millions de dollars, concerne principalement la mise en place d'institutions et l'atténuation de la pauvreté dans le cadre des services sociaux.

188. Le tableau 16 détaille la répartition des dépenses liées au programme de secours et de services sociaux entre les sous-programmes.

Tableau 16

Dépenses de secours et de services sociaux par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Sous-programme            | 1996-1997<br>Budget approuvé |               |               | 1996-1997<br>Dépenses prévues |               |               | 1998-1999<br>Budget approuvé |               |               |
|---------------------------|------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|---------------|---------------|
|                           | Espèces                      | Nature        | Total         | Espèces                       | Nature        | Total         | Espèces                      | Nature        | Total         |
| Services d'enregistrement | 2 059                        |               | 2 059         | 2 209                         |               | 2 209         | 2 154                        |               | 2 154         |
| Services de secours       | 12 341                       | 47 166        | 59 507        | 11 739                        | 28 983        | 40 722        | 34 773                       | 35 533        | 70 306        |
| Services sociaux          | 5 303                        | 16            | 5 319         | 4 742                         | 9             | 4 751         | 6 123                        | 12            | 6 135         |
| Gestion du programme      | 7 714                        |               | 7 714         | 7 531                         |               | 7 531         | 7 611                        |               | 7 611         |
| <b>Total</b>              | <b>27 417</b>                | <b>47 182</b> | <b>74 599</b> | <b>26 221</b>                 | <b>28 992</b> | <b>55 213</b> | <b>50 661</b>                | <b>35 545</b> | <b>86 206</b> |

1. Services d'enregistrement

189. Les services d'enregistrement ont la responsabilité de consigner les coordonnées des réfugiés immatriculés, les naissances, les mariages ou les décès qui interviennent parmi eux, et de vérifier s'ils sont bien admis à bénéficier des divers services de l'UNRWA. Ces renseignements sont consignés dans une base de données électronique - le Système unifié d'enregistrement - qui a été créée en 1995 au siège d'Amman et qui est progressivement installée dans toutes les zones d'activité pour servir de support à la détermination des ayants droit aux services de secours et aux services sociaux et à leur immatriculation. Cela permet de rassembler des données concrètes sur les caractéristiques démographiques de la population de réfugiés de Palestine et sur les caractéristiques socioéconomiques des familles en situation particulièrement difficile.

190. Le tableau 17 indique la répartition des dépenses relatives aux services d'enregistrement.

Tableau 17

Services d'enregistrement

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |        |              | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |              | 1998-1999<br>Budget proposé |        |              |
|---------------------------|------------------------------|--------|--------------|-------------------------------|--------|--------------|-----------------------------|--------|--------------|
|                           | Espèces                      | Nature | Total        | Espèces                       | Nature | Total        | Espèces                     | Nature | Total        |
| Gaza                      | 592                          |        | 592          | 680                           |        | 680          | 661                         |        | 661          |
| Liban                     | 384                          |        | 384          | 450                           |        | 450          | 398                         |        | 398          |
| République arabe syrienne | 179                          |        | 179          | 139                           |        | 139          | 152                         |        | 152          |
| Jordanie                  | 452                          |        | 452          | 456                           |        | 456          | 473                         |        | 473          |
| Rive occidentale          | 452                          |        | 452          | 484                           |        | 484          | 470                         |        | 470          |
| <b>Total partiel</b>      | <b>2 059</b>                 |        | <b>2 059</b> | <b>2 209</b>                  |        | <b>2 209</b> | <b>2 154</b>                |        | <b>2 154</b> |
| <b>Siège</b>              |                              |        |              |                               |        |              |                             |        |              |
| <b>Total</b>              | <b>2 059</b>                 |        | <b>2 059</b> | <b>2 209</b>                  |        | <b>2 209</b> | <b>2 154</b>                |        | <b>2 154</b> |

191. Le coût des services d'enregistrement couvre presque exclusivement les dépenses de personnel. Aucun changement important n'est prévu dans les activités de base. Toutefois, si des fonds peuvent être trouvés en dehors du

budget ordinaire, on envisagera au cours de l'exercice biennal une remise à niveau fort nécessaire du Système unifié d'enregistrement. Les dépenses prévues sont de 6,7 millions de dollars.

## 2. Services de secours

192. Le programme de services de secours offre une aide matérielle et financière directe à celles des familles de réfugiés qui ne comprennent pas d'homme adulte médicalement apte à gagner sa vie et qui n'ont pas d'autres moyens identifiables d'avoir un soutien financier suffisant pour se nourrir, se loger et parer à d'autres besoins essentiels. Dans les cas d'urgence, cette aide est étendue à titre de mesure de secours temporaire aux collectivités touchées, qu'il s'agisse ou non de réfugiés. Le programme comprend les principaux sous-programmes et activités indiqués dans le tableau 18.

Tableau 18

Dépenses relatives aux services de secours par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Sous-programme                        | 1996-1997<br>Budget approuvé |               |               | 1996-1997<br>Dépenses prévues |               |               | 1998-1999<br>Budget proposé |               |               |
|---------------------------------------|------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|---------------|---------------|-----------------------------|---------------|---------------|
|                                       | Espèces                      | Nature        | Total         | Espèces                       | Nature        | Total         | Espèces                     | Nature        | Total         |
| Réfugiés particulièrement nécessiteux | 2 150                        |               | 2 150         | 1 198                         |               | 1 198         | 2 101                       |               | 2 101         |
| Secours alimentaires                  | 0                            | 47 113        | 47 113        | 1 025                         | 28 950        | 29 975        | 13 570                      | 35 495        | 49 065        |
| Remise en état des logements          | 1 748                        |               | 1 748         | 1 556                         |               | 1 556         | 13 113                      |               | 13 113        |
| Aide financière sélective             | 6 016                        |               | 6 016         | 5 139                         |               | 5 139         | 5 178                       |               | 5 178         |
| Autres dépenses                       | 2 427                        | 53            | 2 480         | 2 821                         | 33            | 2 854         | 811                         | 38            | 849           |
| <b>Total</b>                          | <b>12 341</b>                | <b>47 166</b> | <b>59 507</b> | <b>11 739</b>                 | <b>28 983</b> | <b>40 722</b> | <b>34 773</b>               | <b>35 533</b> | <b>70 306</b> |

### Cas particulièrement nécessiteux

193. Les familles considérées comme particulièrement nécessiteuses reçoivent une aide psychosociale et des conseils de la part de travailleurs sociaux et une aide matérielle sous trois formes : secours alimentaires, remise en état du logement et assistance financière sélective.

### Secours alimentaires (montant inscrit au budget : 49 065 000 dollars)

194. Le but du programme est d'assurer un niveau minimum de nutrition aux familles particulièrement nécessiteuses. Les secours alimentaires consistent à leur fournir cinq produits essentiels - farine, riz, sucre, huile, lait en poudre - et des subsides pour l'achat de produits frais sur le marché local. La seule exception concerne le Liban, où il n'est pas distribué d'argent. Les dépenses en nature ci-dessus représentent les dons reçus principalement de l'Union européenne et du Japon, tandis que les dépenses en espèces correspondent essentiellement aux subsides distribués.

195. La distribution de denrées alimentaires ayant été remplacée par l'octroi de subsides dans certains cas, les dépenses en espèces sont en augmentation par rapport au budget approuvé pour 1996-1997 et aussi par rapport aux dépenses prévues pour ce même exercice biennal. Ce supplément est financé par une augmentation des contributions en espèces de l'Union européenne, venant en remplacement des dons en nature.



196. Un laboratoire de contrôle de la qualité s'assure que les denrées utilisées pour les programmes d'aide alimentaire de l'Office répondent à certaines spécifications et sont correctement manipulées et stockées.

Remise en état des logements (montant inscrit au budget : 13 113 000 dollars)

197. Les familles particulièrement nécessiteuses qui vivent dans des logements ne répondant pas à des normes minimales de sécurité, de protection contre les intempéries et d'hygiène peuvent prétendre à recevoir une aide pour la remise en état de leur logement. Celles qui sont dans ce cas représentent actuellement, d'après les estimations faites, 25 % du nombre total de familles particulièrement nécessiteuses de l'ensemble des zones d'activité, sauf sur la Rive occidentale où l'estimation est de 20 %.

198. L'Office n'a pas les moyens de répondre à ce besoin. Jusqu'à présent, le budget du Fonds général n'a pas permis de remettre en état plus de 0,5 % des logements par an. Dans une certaine mesure, les restrictions financières imposées dans ce domaine à l'Office ont été contrebalancées ces dernières années par des fonds supplémentaires fournis au titre du Programme d'aide pour la mise en oeuvre de la paix.

199. Face à ce besoin, un objectif réaliste devrait être de remettre en état 2,5 % des logements (2 % sur la Rive occidentale) par an sur une période de 10 ans. À cette fin, il faut, pour chacune des deux années de l'exercice 1998-1999, un supplément de 6 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour l'exercice biennal en cours.

200. Les dépenses couvrent principalement les matériaux de construction, les réfugiés fournissant eux-mêmes le gros de la main-d'oeuvre.

Aide financière sélective aux familles en crise (montant inscrit au budget : 5 178 000 dollars)

201. Une aide financière sélective est accordée aux familles particulièrement nécessiteuses qui se trouvent dans une situation de détresse. On estime qu'en moyenne 25 % de ces familles ont besoin de recevoir 200 dollars par an.

202. Le tableau 19 indique la répartition des services de secours entre les différentes zones d'activité.

Tableau 19

## Dépenses relatives aux services de secours par zone d'activité

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1996-1997<br>Budget approuvé |        |        | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |        | 1998-1999<br>Budget proposé |        |        |
|---------------------------|------------------------------|--------|--------|-------------------------------|--------|--------|-----------------------------|--------|--------|
|                           | Espèces                      | Nature | Total  | Espèces                       | Nature | Total  | Espèces                     | Nature | Total  |
| Gaza                      | 4 166                        | 16 271 | 20 437 | 4 623                         | 9 921  | 14 544 | 12 753                      | 12 582 | 25 335 |
| Liban                     | 2 044                        | 9 850  | 11 894 | 1 779                         | 6 052  | 7 831  | 5 597                       | 7 327  | 12 924 |
| République arabe syrienne | 1 500                        | 5 376  | 6 876  | 1 313                         | 3 310  | 4 623  | 4 232                       | 4 029  | 8 261  |
| Jordanie                  | 2 314                        | 7 998  | 10 312 | 1 677                         | 5 060  | 6 737  | 6 637                       | 6 477  | 13 114 |
| Rive occidentale          | 2 227                        | 7 671  | 9 898  | 2 305                         | 4 640  | 6 945  | 5 496                       | 5 118  | 10 614 |
| Total partiel             | 12 251                       | 47 166 | 59 417 | 11 697                        | 28 983 | 40 680 | 34 715                      | 35 533 | 70 248 |
| Siège                     | 90                           |        | 90     | 42                            |        | 42     | 58                          |        | 58     |
| Total                     | 12 341                       | 47 166 | 59 507 | 11 739                        | 28 983 | 40 722 | 34 773                      | 35 533 | 70 306 |

203. La répartition entre les zones d'activité résulte des différences de situation socioéconomique des réfugiés des cinq zones, qui font que les dépenses sont proportionnellement plus importantes à Gaza et au Liban.

3. Services sociaux

204. L'objet des services de promotion sociale est de promouvoir l'auto-assistance parmi les réfugiés de Palestine défavorisés, au moyen de plans d'atténuation de la pauvreté et d'institutions et services fondés sur la collectivité et gérés localement qui s'intéressent au rôle de la femme dans le développement, à la réhabilitation et à l'intégration des réfugiés frappés d'incapacité, ainsi qu'aux activités en faveur de la jeunesse et à la formation d'animateurs. En particulier, des opportunités de ce genre sont mises à la portée des membres de familles visées par le programme d'aide aux familles particulièrement nécessiteuses.

205. Les services sociaux se répartissent entre les divers sous-programmes qu'indique le tableau 20 avec les dépenses correspondantes.

Tableau 20

Dépenses relatives aux services sociaux

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Sous-programme                        | 1996-1997<br>Budget approuvé |           |              | 1996-1997<br>Dépenses prévues |          |              | 1988-1999<br>Budget proposé |           |              |
|---------------------------------------|------------------------------|-----------|--------------|-------------------------------|----------|--------------|-----------------------------|-----------|--------------|
|                                       | Espèces                      | Nature    | Total        | Espèces                       | Nature   | Total        | Espèces                     | Nature    | Total        |
| Développement communautaire           | 162                          |           | 162          | 40                            |          | 40           |                             |           |              |
| Développement des institutions :      |                              |           |              |                               |          |              |                             |           |              |
| Programme en faveur des handicapés    | 1 228                        | 16        | 1 244        | 1 197                         | 9        | 1 206        | 1 436                       | 12        | 1 448        |
| Activités en faveur de la jeunesse    | 265                          |           | 265          | 239                           |          | 239          | 240                         |           | 240          |
| Rôle des femmes dans le développement | 951                          |           | 951          | 1 058                         |          | 1 058        | 1 099                       |           | 1 099        |
| Atténuation de la pauvreté            | 2 620                        |           | 2 620        | 2 158                         |          | 2 158        | 3 179                       |           | 3 179        |
| Autres dépenses                       | 77                           |           | 77           | 50                            |          | 50           | 169                         |           | 169          |
| <b>Total</b>                          | <b>5 303</b>                 | <b>16</b> | <b>5 319</b> | <b>4 742</b>                  | <b>9</b> | <b>4 751</b> | <b>6 123</b>                | <b>12</b> | <b>6 135</b> |

Développement communautaire

206. Le but de ce sous-programme est de mettre des groupes cibles de réfugiés à même d'énoncer leurs propres besoins socioéconomiques prioritaires, de déterminer ou de développer les moyens localement appropriés et possibles de parer à ces besoins et de trouver localement un financement durable.

Développement des institutions

207. L'objectif de ce sous-programme est de faire en sorte que d'ici à la fin de 1999 tous les centres d'activités féminines, centres communautaires de réadaptation et foyers de jeunes parrainés par l'Office sur la Rive occidentale et à Gaza soient dirigés et financés de façon autonome.

Réadaptation communautaire et intégration des personnes frappées d'incapacité (montant inscrit au budget : 1 448 000 dollars)

208. On estime que 3,5 % des réfugiés doivent vivre avec une incapacité qui les handicape. L'Office contribue à leur réadaptation et à leur intégration, au titre du programme en faveur des handicapés, en favorisant une approche communautaire. Trente centres et programmes, sur l'ensemble de la zone d'activité de l'Office, assurent des activités de réadaptation dans les centres eux-mêmes ou à domicile, facilitent l'aiguillage vers des services spécialisés et l'intégration dans la filière enseignement et travail, et contribuent à faire prendre conscience à la communauté des besoins et des droits des personnes frappées d'incapacité et à la faire réagir dans le bon sens.

Activités en faveur de la jeunesse (Rive occidentale et Gaza) (montant inscrit au budget : 240 000 dollars)

209. Sur la Rive occidentale et à Gaza, l'Office continue d'apporter un appui modeste à 25 foyers de jeunes à gestion communautaire, qui en 1997 rassemblaient 11 920 jeunes, dont de plus en plus de jeunes filles. S'occupant principalement

de sports, d'activités culturelles, de cours de rattrapage pour les jeunes qui ont interrompu tôt leurs études, d'éducation civique et de la formation d'animateurs, ces centres participent activement aussi à des campagnes d'amélioration et de développement des collectivités et à l'organisation de camps d'été et de programmes périscolaires à l'intention des enfants plus jeunes.

210. Dans les trois autres zones d'activité, l'Office parraine des camps d'été pour les enfants d'âge scolaire défavorisés, qu'ils soient handicapés ou non, en association avec des organisations non gouvernementales locales.

Rôle des femmes dans le développement (montant inscrit au budget :  
1 099 000 dollars)

211. L'objectif de ce sous-programme est d'améliorer de façon mesurable la capacité des femmes défavorisées de parer efficacement à leurs besoins familiaux et socioéconomiques et de jouer un plus grand rôle dans le développement de leurs propres communautés.

212. Ce programme est le point central des efforts déployés par l'Office pour satisfaire aux besoins socioéconomiques des réfugiées palestiniennes défavorisées. Dans l'ensemble de la zone d'activité de l'Office, 71 centres comptaient 14 200 participantes actives au milieu de 1997. Un effort spécial est fait pour toucher les femmes appartenant à des familles particulièrement nécessiteuses, dont 26 % ont une femme comme chef de famille (contre 8 % dans l'ensemble de la population de réfugiés).

213. Le budget de 1998-1999 permettra d'assurer ou de faciliter les activités suivantes :

- Formation professionnelle autofinancée axée sur des possibilités de revenu bien déterminées et sur la préservation du revenu;
- Services autofinancés de soutien (garderies d'enfants par exemple) pour faciliter la participation des femmes à toutes ces activités;
- Programmes sociaux, éducatifs et culturels visant à valoriser le rôle des femmes dans leur famille et dans leur communauté (par exemple instruction civique, notions de droit et conseils juridiques, bibliothèques collectives, éducation en matière d'hygiène et de vie familiale, services de consultants, maintien en forme, etc.).

Atténuation de la pauvreté (montant inscrit au budget : 3 179 000 dollars)

214. Le sous-programme pour l'atténuation de la pauvreté s'appuie sur diverses stratégies pour aider les réfugiés défavorisés, notamment les femmes et les familles qui relèvent du programme en faveur des cas particulièrement nécessiteux, afin d'améliorer leur situation économique par la formation professionnelle, par la préservation des revenus et au moyen de projets générateurs de revenus, y compris des systèmes de crédit et des plans d'épargne à gestion communautaire. Il complète le programme générateur de revenus de l'Office en s'attachant à amener au-dessus du seuil de pauvreté les réfugiés qui se trouvent en dessous de ce seuil - alors que ledit programme vient généralement en aide aux réfugiés qui ont déjà franchi le seuil de pauvreté et qui ont fait preuve d'un certain esprit d'entreprise - en accordant des prêts

aux entreprises un peu plus grandes qui peuvent fournir un emploi à d'autres réfugiés.

215. En 1998-1999, les initiatives qui seront prises en vue d'atténuer la pauvreté viseront les familles particulièrement nécessiteuses où les fils sur le point d'atteindre ou ayant atteint l'âge de 18 ans achèvent leurs études ou leur formation professionnelle, où le chef de ménage est une femme et où les adultes du sexe masculin sont aptes à occuper un emploi mais font partie d'une famille confrontée à des difficultés exceptionnelles, notamment au Liban.

216. Le sous-programme pour l'atténuation de la pauvreté visera aussi à doubler le nombre de plans autogérés de crédit collectif lorsqu'un fonds de roulement peut devenir un atout durable pour la communauté.

217. La gestion du programme de secours et de services sociaux est assurée par du personnel du siège d'Amman, pour un coût annuel d'environ 0,6 million de dollars, ainsi qu'au niveau des différentes zones d'activité.

#### Autres dépenses

218. N'est pas compris dans le budget des services de secours et des services sociaux le coût des services fournis à ce programme dans le cadre des services opérationnels, principalement sous la forme d'opérations d'achat, distribution de produits, personnel et appui technique liés à la remise en état des logements. Leur nature même fait qu'ils sont difficiles à ventiler puisque ce sont des services communs. On estime pouvoir attribuer 24,6 % environ de leur coût aux services de secours et services sociaux, ce qui correspondrait à environ 11,2 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999.

## VII. SERVICES OPÉRATIONNELS

219. Les trois programmes principaux de l'Office sont étayés par un service d'approvisionnement et de transport et un service d'architecture et de génie civil.

220. Outre qu'ils contribuent au bon déroulement des programmes ordinaires de l'Office, les services opérationnels appuient aussi les activités extrabudgétaires entreprises par l'UNRWA, comme par exemple le Programme pour la mise en oeuvre de la paix. Cela représente une partie importante des activités du groupe chargé de l'architecture et du génie civil. À ce titre, des dépenses d'appui aux programmes sont imputées sur les divers projets, dépenses qui varient entre 5 et 12 % selon le type de projet en cause. Dans le passé, l'Office en a retiré des recettes allant jusqu'à 4 millions de dollars par an.

221. Le tableau 21 donne une ventilation selon le type de dépenses :

Tableau 21

Dépenses des services opérationnels par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses    | 1996-1997<br>Budget approuvé |              |               | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |               | 1998-1999<br>Budget proposé |           |               |
|--------------------------|------------------------------|--------------|---------------|-------------------------------|--------|---------------|-----------------------------|-----------|---------------|
|                          | Espèces                      | Nature       | Total         | Espèces                       | Nature | Total         | Espèces                     | Nature    | Total         |
| Personnel international  | 5 006                        |              | 5 006         | 5 230                         |        | 5 230         | 4 751                       |           | 4 751         |
| Personnel local          | 21 435                       |              | 21 435        | 19 331                        |        | 19 331        | 19 537                      |           | 19 537        |
| Services                 | 16 019                       | 1 555        | 17 574        | 10 831                        |        | 10 831        | 17 294                      | 49        | 17 343        |
| Fournitures achetées     | 10 403                       | 3 087        | 13 490        | 8 592                         |        | 8 592         | 6 568                       |           | 6 568         |
| Construction et matériel | 2 203                        |              | 2 203         | 1 971                         |        | 1 971         | 3 919                       |           | 3 919         |
| Locaux                   | 306                          |              | 306           | 212                           |        | 212           | 147                         |           | 147           |
| Dons et subventions      |                              |              |               |                               |        |               |                             |           |               |
| Ajustements internes     | (9 922)                      |              | (9 922)       | (9 616)                       |        | (9 616)       | (6 764)                     |           | (6 764)       |
| <b>Total</b>             | <b>45 450</b>                | <b>4 642</b> | <b>50 092</b> | <b>36 551</b>                 |        | <b>36 551</b> | <b>45 452</b>               | <b>49</b> | <b>45 501</b> |

222. L'objectif du service d'approvisionnement et de transport est de fournir aux programmes principaux de l'Office l'appui nécessaire pour en assurer le bon déroulement. Le service des approvisionnements se charge de procurer à l'Office, en temps opportun et aux meilleurs prix disponibles, des produits de qualité raisonnable tels que fournitures courantes, matériel, pièces détachées de véhicules automobiles, matériaux de construction, marchandises essentielles, etc.

223. Le service est également chargé d'assurer d'autres tâches telles que l'entreposage, la livraison des fournitures et marchandises à leur destination finale et le transport de fret et de passagers dans les différentes zones d'activité. Les véhicules de l'Office sont utilisés pour le transport de produits essentiels et de marchandises diverses, pour l'enlèvement des ordures, l'approvisionnement en eau et l'entretien des égouts, ainsi que pour les services de transport nécessaires aux programmes d'éducation, de santé et de secours et services sociaux. Les véhicules de l'Office sont entretenus par ses propres mécaniciens.

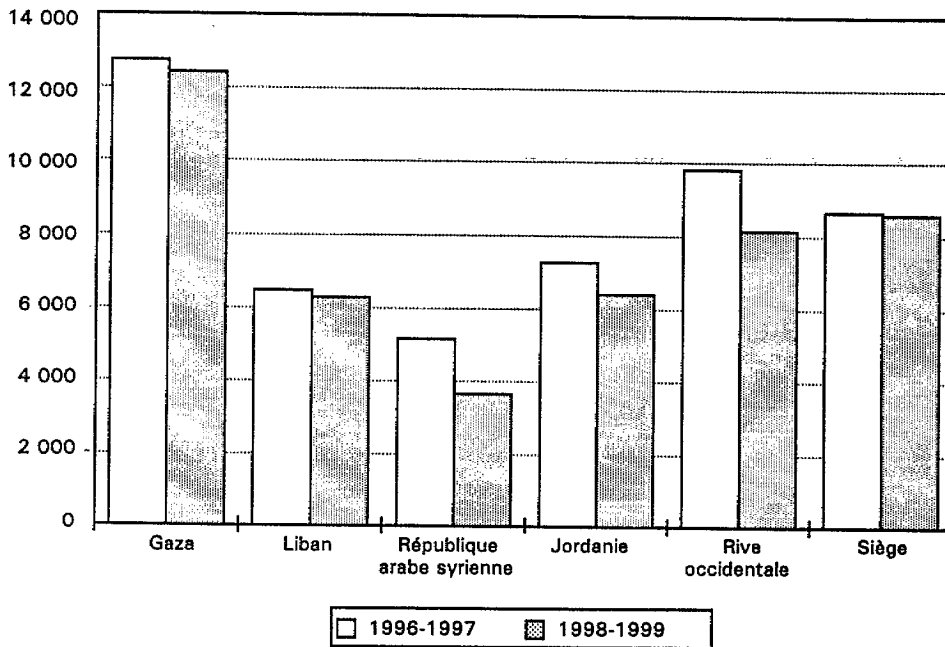
224. Le groupe d'architecture et de génie civil est chargé d'établir les plans de toutes les nouvelles installations de l'UNRWA et d'entretenir les bâtiments et locaux existants.

225. Le coût estimatif des services opérationnels pour 1998-1999 se chiffre à 45,5 millions de dollars, contre 50,1 millions dans le budget approuvé pour l'exercice biennal 1996-1997, comme l'indique la figure 12.

Figure 12

Budget des services opérationnels

(En milliers de dollars des États-Unis)



|           | Gaza   | Liban | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Siège | Total  |
|-----------|--------|-------|---------------------------|----------|------------------|-------|--------|
| 1996-1997 | 12 730 | 6 478 | 5 154                     | 7 255    | 9 813            | 8 662 | 50 092 |
| 1998-1999 | 12 404 | 6 283 | 3 882                     | 6 406    | 8 151            | 8 696 | 45 501 |

226. Les chiffres indiqués dans la figure 12 en ce qui concerne le siège correspondent aux services centraux matériellement implantés au siège. Au nombre de ces services figurent l'établissement des plans de construction au niveau central, les approvisionnements internationaux et l'achat de tous les véhicules dont l'Office a besoin. Il ne faut pas les considérer comme des services administratifs.

227. La réduction des dépenses au titre du personnel international, qui ressort du tableau 21, se fera par le remplacement de membres de ce personnel par du personnel local.

228. Les services se décomposent en gros comme l'indique le tableau 22.

Tableau 22

Services

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses | 1996-1997<br>Budget approuvé | 1996-1997<br>Dépenses prévues | 1998-1999<br>Budget proposé |
|-----------------------|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Frais portuaires      | 2 100                        | 2 760                         | 2 070                       |
| Entretien             | 8 950                        | 3 800                         | 10 800                      |
| Services contractuels | 1 300                        | 1 050                         | 1 080                       |
| Location de camions   | 1 100                        | 1 400                         | 1 420                       |
| Voyages et formation  | 330                          | 230                           | 240                         |
| Assurances            | 410                          | 420                           | 500                         |
| Autres services       | 3 384                        | 1 171                         | 1 233                       |
| <b>Total</b>          | <b>17 574</b>                | <b>10 831</b>                 | <b>17 343</b>               |

229. Comme l'indique le tableau 22, l'augmentation par rapport aux dépenses prévues pour 1996-1997 est surtout due à l'accroissement des dépenses au titre de l'entretien des bâtiments et locaux, domaine où les mesures d'austérité des années antérieures ont eu de graves conséquences. À l'heure actuelle, l'Office dépense pour l'entretien moins de 0,5 % (du coût de construction) par an. Un accroissement des dépenses consacrées à l'entretien est une nécessité absolue. C'est pourquoi une augmentation de 6 millions de dollars a été inscrite au budget, ce qui porte les dépenses d'entretien à environ 1,8 % de la valeur à la construction. L'idéal serait de pouvoir consacrer à l'entretien 3 à 4 % de cette valeur.

230. Les fournitures achetées se décomposent en gros comme l'indique le tableau 23.

Tableau 23

Fournitures achetées

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses              | 1996-1997<br>Budget approuvé | 1996-1997<br>Dépenses prévues | 1998-1999<br>Budget proposé |
|------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Pièces détachées                   | 1 310                        | 1 260                         | 1 500                       |
| Essence, pétrole                   | 1 440                        | 1 390                         | 1 670                       |
| Matériel pour unités de production | 4 010                        | 3 760                         | 1 470                       |
| Divers                             | 6 730                        | 2 182                         | 1 928                       |
| <b>Total</b>                       | <b>13 490</b>                | <b>8 592</b>                  | <b>6 568</b>                |

231. La réduction envisagée dans le projet de budget 1998-1999 concerne surtout le matériel nécessaire pour les unités de production, du fait que l'unité chargée de travaux d'imprimerie au Liban a été fermée.

232. Côté construction et matériel, les mesures rigoureuses d'austérité prises précédemment ont eu aussi des répercussions comme cela ressort du tableau 21. Un poste budgétaire qui a été sévèrement touché est celui du renouvellement du parc automobile de l'Office. Il a fallu absolument conserver les véhicules au-delà de leur durée de vie normale, ce qui a causé de gros problèmes dans la distribution des marchandises et la répartition du personnel. Un programme de



remplacement des véhicules a donc été prévu au budget de l'exercice biennal 1998-1999 pour un total de 2 millions de dollars.

233. Les ajustements internes dont le tableau 21 fait mention sont des opérations de récupération et de réaffectation internes de certaines dépenses.

234. Comme on l'a indiqué plus haut, les services opérationnels étayent les programmes mis en oeuvre par l'Office. Il est difficile, et quelque peu arbitraire, de ventiler leur coût entre les divers programmes, mais une méthode générale fondée sur l'usage donne la répartition indiquée dans le tableau 24.

Tableau 24

Services opérationnels : répartition des dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

|                                | Programme<br>d'éducation | Programme<br>de santé | Programme de<br>secours et<br>services sociaux | Divers<br>UNRWA | Externes<br>(PIP, etc.) | Total  |
|--------------------------------|--------------------------|-----------------------|--|-----------------|-------------------------|--------|
| Approvisionnement et transport | 4 063                    | 8 326                 | 8 706  | 5 531           | 1 967                   | 28 593 |
| Architecture et génie civil    | 7 579                    | 2 526                 | 2 517  | —               | 4 275                   | 16 908 |
| Total                          | 11 642                   | 10 852                | 11 223   | 5 531           | 6 242                   | 45 501 |

## VIII. SERVICES COMMUNS

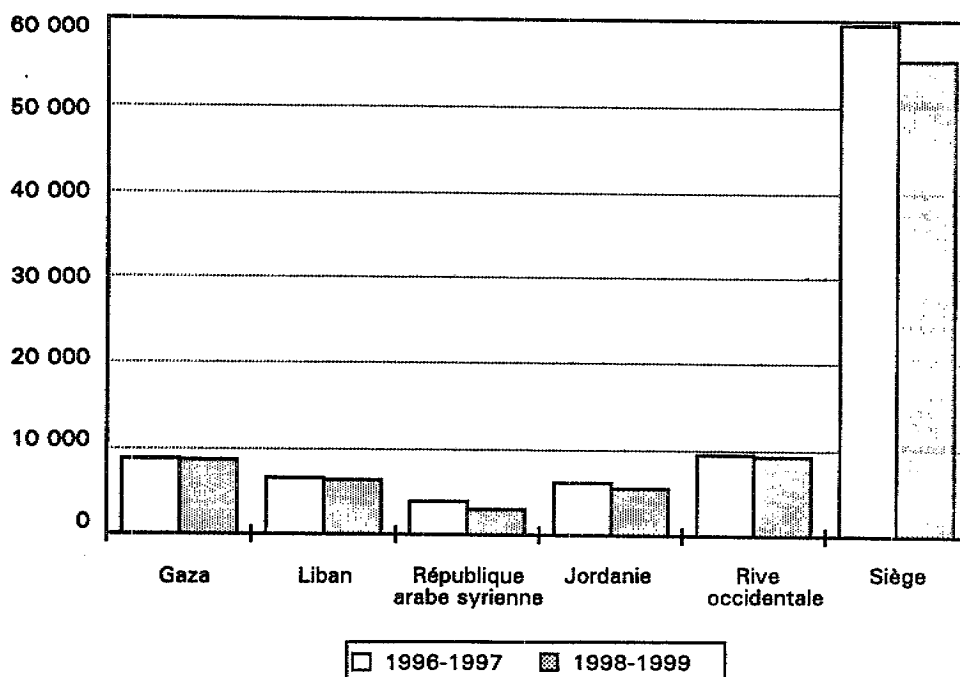
235. Les services communs étayent toutes les activités de l'Office et couvrent deux domaines distincts : la gestion générale et les services administratifs. La gestion générale est assurée par les Bureaux du Commissaire général, du Commissaire général adjoint, des directeurs de zone, des relations extérieures et de l'information, de la vérification intérieure des comptes, des affaires juridiques, et par le secrétariat de la Caisse de prévoyance. Les services administratifs comprennent les finances, les ressources administratives et humaines, et le bureau des systèmes informatiques.

236. Le budget proposé pour 1998-1999 au titre des services communs se chiffre à 88,2 millions de dollars, contre 94,4 millions en 1996-1997, ainsi que le montre la figure 13.

Figure 13

### Budget des services communs

(En milliers de dollars des États-Unis)



|           | Gaza  | Liban | République arabe syrienne | Jordanie | Rive occidentale | Siège  | Total  |
|-----------|-------|-------|---------------------------|----------|------------------|--------|--------|
| 1996-1997 | 8 850 | 6 542 | 3 905                     | 6 168    | 9 498            | 59 486 | 94 449 |
| 1998-1999 | 8 649 | 6 301 | 2 943                     | 6 481    | 9 297            | 55 392 | 88 163 |

237. Le tableau 25 donne une ventilation selon le type de dépenses.

Tableau 25

Dépenses relatives aux services communs par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses    | 1996-1997<br>Budget approuvé |            |               | 1996-1997<br>Dépenses prévues |            |               | 1998-1999<br>Budget proposé |            |               |
|--------------------------|------------------------------|------------|---------------|-------------------------------|------------|---------------|-----------------------------|------------|---------------|
|                          | Espèces                      | Nature     | Total         | Espèces                       | Nature     | Total         | Espèces                     | Nature     | Total         |
| Personnel international  | 23 234                       |            | 23 234        | 25 320                        |            | 25 320        | 24 526                      |            | 24 526        |
| Personnel local          | 39 546                       |            | 39 546        | 26 530                        |            | 26 530        | 23 994                      |            | 23 994        |
| Services                 | 9 823                        |            | 9 823         | 7 014                         |            | 7 014         | 12 272                      |            | 12 272        |
| Fournitures achetées     | 1 957                        |            | 1 957         | 1 650                         |            | 1 650         | 2 479                       |            | 2 479         |
| Construction et matériel | 2 775                        |            | 2 775         | 1 432                         |            | 1 432         | 6 736                       |            | 6 736         |
| Locaux                   | 2 737                        | 164        | 2 901         | 1 957                         | 161        | 2 118         | 1 435                       | 162        | 1 597         |
| Dons et subventions      | 215                          |            | 215           | 96                            |            | 96            | 84                          |            | 84            |
| Ajustements internes     | (111)                        |            | (111)         | (1 420)                       |            | (1 420)       | 0                           |            | 0             |
| Réserves                 | 14 109                       |            | 14 109        | 900                           |            | 900           | 16 465                      |            | 16 465        |
| <b>Total</b>             | <b>94 285</b>                | <b>164</b> | <b>94 449</b> | <b>63 479</b>                 | <b>161</b> | <b>63 640</b> | <b>87 991</b>               | <b>162</b> | <b>88 153</b> |

238. Les dépenses inscrites au budget de l'exercice biennal 1998-1999 au titre du personnel international sont en diminution comme suite à la réduction du nombre de fonctionnaires internationaux. Avec le transfert du siège dans la zone d'activité de l'Office, il a été possible de convertir un certain nombre de postes en postes locaux.

239. La réduction des dépenses au titre du personnel local, dans le projet de budget, est une autre conséquence du transfert du siège. Pendant les six premiers mois de 1996 la majeure partie du personnel local affecté aux services communs était en poste à Vienne, où le coût de ces services était sensiblement plus élevé que dans la zone d'activité.

240. Les services se répartissent entre les grandes rubriques qu'indique le tableau 26.

Tableau 26

Dépenses relatives aux services par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses               | 1996-1997<br>Budget approuvé | 1996-1997<br>Dépenses prévues | 1998-1999<br>Budget proposé |
|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Voyages                             | 2 330                        | 1 810                         | 2 400                       |
| Télécommunications                  | 2 010                        | 1 900                         | 2 745                       |
| Formation                           | 490                          | 180                           | 895                         |
| AIEA pour salaires                  | 350                          | 340                           | 220                         |
| Vérification extérieure des comptes | 200                          | 200                           | 245                         |
| Publicité                           | 190                          | 190                           | 415                         |
| Contrats de services spéciaux       | 710                          | 500                           | 1 345                       |
| Services contractuels               | 2 755                        | 1 745                         | 3 030                       |
| Divers                              | 788                          | 149                           | 977                         |
| <b>Total</b>                        | <b>9 823</b>                 | <b>7 014</b>                  | <b>12 272</b>               |

241. Comme le montre le tableau 26, l'augmentation par rapport aux dépenses prévues pour 1996-1997 s'explique principalement comme suit :

Voyages (0,6 million de dollars) : à cause essentiellement de la nécessité de rester en rapport avec des interlocuteurs éloignés de la zone d'activité;

Télécommunications (0,8 million de dollars) : parce que le coût des appels téléphoniques est plus élevé dans la zone d'activité et qu'il est nécessaire de maintenir des communications adéquates entre la siège et les services locaux;

Formation (0,7 million de dollars) : les mesures d'austérité ont empêché l'Office de maintenir son programme de formation pour répondre aux besoins de formation supplémentaires découlant du transfert du siège à Gaza;

Services contractuels (1,3 million de dollars) : l'augmentation est principalement due aux services nécessaires pour améliorer les systèmes informatiques de l'Office;

Contrats de services spéciaux (0,8 million de dollars) : essentiellement des services nécessaires pour améliorer les systèmes informatiques de l'Office.

242. La catégorie de dépenses intitulée Réserves dans le tableau 25 est une écriture technique représentant dans une grande mesure les augmentations de traitements et salaires (12 millions de dollars) qui sont prévues pour le nouvel exercice biennal. Ces augmentations, limitées à moins de 1 % par an, seront réparties entre les principaux programmes une fois qu'ils seront définitivement arrêtés.

243. La répartition des coûts entre les cinq zones d'activité est détaillée dans le tableau 27.

Tableau 27

Dépenses relatives aux services communs par zone d'activité

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Zone                      | 1986-1997<br>Budget approuvé |        |        | 1996-1997<br>Dépenses prévues |        |        | 1998-1999<br>Budget proposé |        |        |
|---------------------------|------------------------------|--------|--------|-------------------------------|--------|--------|-----------------------------|--------|--------|
|                           | Espèces                      | Nature | Total  | Espèces                       | Nature | Total  | Espèces                     | Nature | Total  |
| Gaza                      | 8 850                        |        | 8 850  | 7 418                         |        | 7 418  | 8 649                       |        | 8 649  |
| Liban                     | 6 542                        |        | 6 542  | 5 790                         |        | 5 790  | 6 391                       |        | 6 391  |
| République arabe syrienne | 3 905                        |        | 3 905  | 3 116                         |        | 3 116  | 2 943                       |        | 2 943  |
| Jordanie                  | 6 004                        | 164    | 6 168  | 5 183                         | 161    | 5 344  | 5 319                       | 162    | 5 481  |
| Rive occidentale          | 9 498                        |        | 9 498  | 8 447                         |        | 8 447  | 9 297                       |        | 9 297  |
| Total partiel             | 34 799                       | 164    | 34 963 | 29 954                        | 161    | 30 115 | 32 599                      | 162    | 32 761 |
| Siège                     | 59 486                       |        | 59 486 | 33 517                        |        | 33 517 | 55 392                      |        | 55 392 |
| Total général             | 94 285                       | 164    | 94 449 | 63 471                        | 161    | 63 632 | 87 991                      | 162    | 88 153 |

244. Dans les dépenses communes est compris le coût d'une initiative prise à l'échelle de l'UNRWA pour améliorer le système informatique. Au cours de

l'exercice biennal 1996-1997 l'Office a examiné de près, avec des consultants extérieurs, la nécessité d'entreprendre cette amélioration. Un plan se décomposant comme suit a été établi (en millions de dollars É.-U.) :

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Logiciels                     | 1,0         |
| Matériel informatique         | 2,1         |
| Services contractuels         | 1,1         |
| Contrats de services spéciaux | 0,6         |
| Divers                        | 0,3         |
|                               | <hr/>       |
| Total                         | 5,1         |
|                               | <hr/> <hr/> |

245. Les Services communs absorbent près de 13 % du total des dépenses. Ce chiffre devrait cependant être ajusté pour tenir compte des dépenses imputables à des services communs qui concernent surtout les grands programmes. Ces dépenses sont essentiellement les suivantes (en millions de dollars É.-U.) :

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| Réserve pour ajustements de salaires | 12,0        |
| Réserve pour achat de matériel       | 1,0         |
| Gardiens des installations, etc.     | 4,4         |
|                                      | <hr/>       |
| Total                                | 17,4        |
|                                      | <hr/> <hr/> |

246. Ces ajustements ramèneront les dépenses à 10,5 % environ du budget ordinaire. Si l'amélioration des systèmes informatiques qui est prévue dans le budget biennal est considérée comme une mesure extraordinaire, le coût des services communs se trouve ramené à quelque 9,9 % du budget ordinaire. Étant donné cependant que les services communs couvrent aussi les besoins liés aux activités extrabudgétaires de l'Office, ces derniers sont pris en compte dans les calculs ci-dessus. Au cours des dernières années le coût des activités en question a été de l'ordre de 150 millions de dollars pour l'exercice biennal. En 1998-1999 le montant correspondant devrait se situer aux alentours de 100 millions de dollars. Les dépenses "ajustées" à prévoir au titre des services communs, soit 65,7 millions de dollars, représenteraient alors quelque 8 % des dépenses totales, qui s'établissent à 795 millions de dollars.

247. Est comprise dans le budget de l'Office une provision pour indemnités de licenciement concernant 22 000 membres du personnel local. Cette provision a été demandée par les principaux donateurs de l'Office et les gouvernements des pays d'accueil en mars 1995. Pendant l'exercice biennal 1996-1997 l'Office n'a pas été financièrement en mesure de constituer cette provision. Elle a été revue à la baisse et ramenée de 12,7 à 12,1 millions de dollars par an pour tenir compte des indemnités de licenciement déjà versées au personnel local qui était auparavant en poste à Vienne et qu'il a fallu licencier lors du transfert du siège de l'UNRWA.

Annexe I

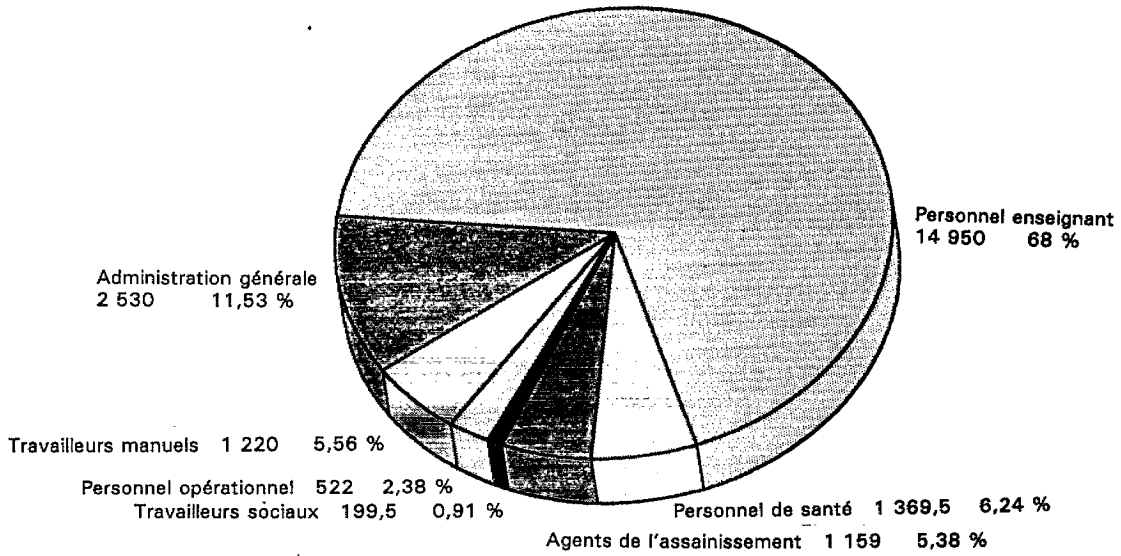
**BUDGET DU FONDS GÉNÉRAL 1998-1999**

Nombre des postes locaux par programme et par zone d'activité

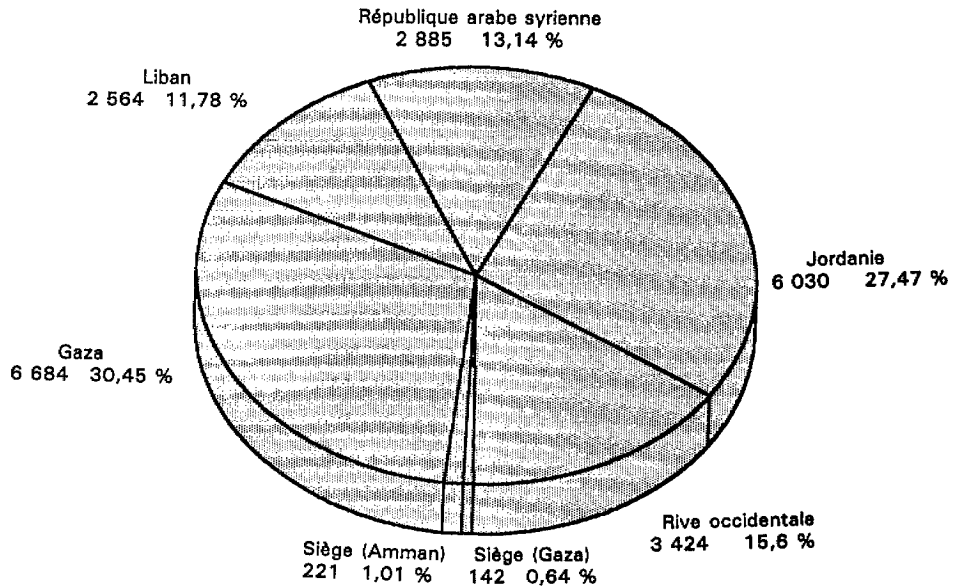
| Programme                                       | Gaza               | Liban | République<br>arabe syrienne | Jordanie | Rive<br>occidentale | Siège | Total<br>général |
|---|--------------------|-------|------------------------------|----------|---------------------|-------|------------------|
| Éducation                                       | 5 002 <sup>a</sup> | 1 563 | 2 131                        | 4 848    | 2 187               | 66    | 15 797           |
| Services de santé                               | 893                | 563   | 421                          | 804      | 657                 | 21    | 3 359            |
| Secours et services sociaux                     | 218                | 94    | 75                           | 118      | 121                 | 17    | 643              |
| Projets générateurs de revenus                  | 21                 | 2     | 1                            | 1        | 15                  | 0     | 40               |
| Total, secours et services sociaux              | 239                | 96    | 76                           | 119      | 136                 | 17    | 683              |
| Services opérationnels                          | 316                | 173   | 144                          | 125      | 208                 | 65    | 1 031            |
| Services communs                                | 221                | 169   | 113                          | 134      | 228                 | 194   | 1 059            |
| Services de protection générale et<br>d'urgence | 13                 | 0     | 0                            | 0        | 8                   | 0     | 21               |
| Total, services communs                         | 234                | 169   | 113                          | 134      | 236                 | 194   | 1 080            |
| Total général                                   | 6 684              | 2 564 | 2 885                        | 6 030    | 3 424               | 363   | 21 950           |

<sup>a</sup> Ce chiffre comprend 360 postes d'enseignant sous contrat intérimaire.

Postes locaux par grande catégorie professionnelle  
1998-1999



Postes locaux par zone d'activité  
1998-1999



Annexe II

EFFECTIFS DU PERSONNEL INTERNATIONAL

Août 1997

| Classe   | Postes financés par le Siège de l'ONU | Autres postes inclus dans le budget de l'UNRWA |
|--|---------------------------------------|--|
| <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> |                                       |  |
| Secrétaire général adjoint                                 | 1                                     | 0  |
| Sous-Secrétaire général                                    | 1                                     | 0  |
| D-2  | 1                                     | 2  |
| D-1  | 10                                    | 0  |
| P-5  | 16                                    | 11   |
| P-4  | 36                                    | 25   |
| P-3  | 15                                    | 10   |
| P-2/P-1  | 2                                     | 6  |
| <b>Total partiel</b>                                       | <b>82</b>                             | <b>54</b>                                      |
| <u>Services généraux et autres</u>                         |                                       |  |
| Agents de 1re classe                                       | 0                                     | 0  |
| Autres classes   | 10                                    | 6  |
| <b>Total partiel</b>                                       | <b>10</b>                             | <b>6</b>                                       |
| <b>Total</b>   | <b>92<sup>a</sup></b>                 | <b>60<sup>b</sup></b>                          |

<sup>a</sup> Avec effet à compter du 1er janvier 1998 le nombre total de postes financés par le Siège de l'ONU sera ramené à 84.

<sup>b</sup> Les 60 postes comprennent 12 postes liés à des projets financés au moyen d'une contribution spécialement réservée à cet effet, 6 postes d'administrateur auxiliaire financés par des gouvernements, 2 postes financés par l'OMS et 4 postes financés par l'UNESCO.